

(CARA'MAG')

ÉTÉ 2024

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 56



SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINADE

Formés pour sauver



Au plus haut niveau, avec le soutien de la CARA. Une dizaine de sportifs licenciés dans les clubs du territoire, dans différentes disciplines nautiques, ont présenté leurs projets de sportifs de haut niveau (supports de pratique, structures d'entraînement, palmarès et objectifs sportifs), le 25 mai à l'espace multi-loisirs des Mathes, en présence de Marie Bascle, vice-présidente de la CARA notamment en charge des activités nautiques. De gauche à droite : Pierre SWATEK, Charlie AGENEAU et Quentin COSTESEQUE (Régates de Royan et Club Nautique Royannais - Voile course au large en équipage), Clara ZUNQUIN (Régates de Royan - Voile optimist et O'pen Skiff), Fatima TIA, Ylona JAUD et Côme VIC MOLINERO (Cercle Nautique de Meschers - Catamaran Nacra 15 et F16), Théo REVIL et Gaultier TALLIEU (Base nautique Les Mathes La Palmyre - Voile AC40 et 49er). Absents sur la photo : Baptiste MASSONNAUD (Association Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique - Sauvetage sportif), Kenzo LAMOUREUX et Tim CONSTANT (Surf Club Royan Atlantique - Surf). En 2024, dans le cadre de son schéma nautique territorial, la CARA a accordé 20 000 € pour accompagner les projets des sportifs de haut niveau.



MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE.

Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cédex Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr **Courriel :** contact@agglo-royan.fr **Directeur de la publication :** Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Ducos (DGST) les agents du service communication et représentants de chaque pôle de la CARA **Rédacteur en chef :** Alexandre Garcia **Rédaction :** Alexandre Garcia avec Antoine Bigot (p.41), Laure Charpentier (p.28-29), Nathalie Daury-Pain (p.13), Valérie Daviet (p.36-39), Marine Fouin (p.32-33), Amandine Massé (p.30-31), Léila Renon (p.40), Stéphanie Rivet (p.14) et Virginie Troquereau (p.10-11) **Photos :** Alexandre Garcia, Fanny Blanchard / Les grands derrière, les p'tits devant !, David Guibert, Sébastien Laval **Création graphique :** Symaps **Conception :** Audrey Penaud **Illustrations :** Laurianne Chevallier (p.14), Audrey Penaud (p.9), Piou Piou et Manech (p.43) **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 60 000 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.

© Les grands derrière, les p'tits devant !



édito



© Pierre Delaunay

Cet été, le nautisme sera particulièrement à l'honneur sur nos côtes, avec le Tour Charente-Maritime à la voile, la Remontée de la Seudre ou encore le retour de la Solitaire du Figaro...

Ces événements plébiscités par le public mettent en lumière la place prépondérante qu'occupent les activités nautiques sur notre territoire. De Meschers-sur-Gironde à La Tremblade en passant par Saujon, il est possible de pratiquer toutes les disciplines sur l'eau et tout au long de l'année, grâce à une trentaine de clubs et structures nautiques. Du CE2 au CM2, tous les écoliers du territoire bénéficient au préalable d'une initiation au surf, au kayak et à la voile. Chaque année, grâce à la CARA, plus de 2000 élèves découvrent ainsi ces différentes pratiques en mer ou sur la Seudre.

Depuis plus de trente ans, notre intercommunalité veille aussi à la sécurité des zones de baignade sur l'ensemble du littoral, apportant un service essentiel et équitablement réparti sur nos côtes. Le dossier de ce magazine revient sur l'organisation de ce vaste dispositif, en rappelant les principaux dangers qui menacent les baigneurs. Cet été, plus de 130 nageurs-sauveteurs assureront la surveillance des zones de baignade à partir des 22 postes de secours implantés dans nos sept communes littorales.

Avec la protection de nos massifs forestiers, la préservation de la ressource en eau fait également partie de nos priorités, en évitant le gaspillage ou en favorisant la réutilisation des eaux usées traitées. Depuis le mois de juin, des bornes vertes installées à proximité des stations d'épuration permettent aux communes qui le souhaitent d'arroser leurs espaces verts avec de l'eau recyclée. Également au sommaire de ce numéro : l'intercommunalité agit pour économiser les terres et les ressources naturelles et réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans l'aménagement du territoire, dans la nécessaire réduction de la production de déchets ou par la promotion d'une mobilité durable, avec l'expérimentation des premiers bus électriques. Dans ces changements de comportement, nous vous accompagnons et vous informons en laissant chacun agir à son échelle.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance du projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) et à participer à l'enquête publique qui suit l'arrêt par les élus de cet ambitieux document de planification, préfigurant le devenir de notre territoire à l'horizon 2040.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

5 JUILLET

Tour de la Charente-Maritime à la voile

Une course pour les navigateurs et des animations nautiques et terrestres pour tous : le Tour de la Charente-Maritime à la voile partira cette année de Royan. Un village d'animations sera ouvert au public, vendredi 5 juillet de 10 heures à 19 heures, autour de la capitainerie du port de Royan, pour que cet événement nautique départemental soit également une fête populaire à terre. Une quarantaine de bateaux seront positionnés au ponton d'accueil du port de Royan. Ils arriveront entre jeudi 4 et vendredi 5 juillet. Le départ des bateaux pour Saint-Denis d'Oléron aura lieu samedi 6 juillet tôt dans la matinée. Des baptêmes de longe-côte, des initiations en dériveur ainsi que des animations sur la préservation de l'environnement seront proposés au public, avec des jeux de société et des jeux en bois pour petits et grands. Événement gratuit. Informations sur www.nautisme-royan-atlantique.fr/agenda



©Raymond Riehl / Ville de Royan

31 AOÛT ET 1^{er} SEPTEMBRE

Remontée de la Seudre



©Les grands derrière, les p'tits devant !

À pied, à vélo, en bateau ou aussi en kayak, tous les moyens sont bons pour profiter d'un week-end au grand air au cœur des marais et chenaux de la Seudre. Organisée par la CARA et la Communauté de communes du bassin de Marennes, les mairies, les associations, les offices de tourisme, les bases nautiques, les partenaires privés et tous les bénévoles, la Remontée de la Seudre propose deux jours de sports en pleine nature, avec des animations, de la musique et des dégustations de produits locaux.

Deux randonnées pédestre et cyclo seront proposées samedi 31 août au départ de Mornac-sur-Seudre, à partir de 10 heures. Les randonneurs partiront à la découverte des villages ostréicoles et du patrimoine naturel des chemins de la Seudre. Toute la journée se tiendra un village d'animations, ainsi qu'un marché et repas fermier. Deux randonnées nautiques, nécessitant une bonne condition physique, sont également ouvertes au public sachant nager. Les kayakistes ont rendez-vous samedi 31 août à 12h15 à La Grève à Duret, à Arvert, pour une randonnée de 11 km jusqu'à Mornac-sur-Seudre. Dimanche 1^{er}

septembre, place aux embarcations sans moteur de toutes tailles (kayaks, canoës, avirons, voiles légères, stand-up paddle...) pour la remontée de la Seudre, qui partira de l'embarcadere de la Cayenne à Marennes. Le départ aura lieu à 14 heures pour les objets flottants non identifiés (OFNIS), à 14h30 pour les embarcations à rames et voiles légères et à 15h30 pour les voiles traditionnelles et les habitables. Un marché de produits régionaux se tiendra l'après-midi sur le port de l'Éguille-sur-Seudre, où aura lieu le traditionnel repas du port à partir de 19 heures, animé par « Batuk Nanas ». Du vendredi 30 août au lundi 2 septembre, un programme « seudrement voilier » propose en outre aux propriétaires de bateaux un parcours initiatique entre terre et eau, pour aller au plus près des merveilles de cet estuaire à taille humaine.



©Les grands derrière, les p'tits devant !

► **Inscriptions obligatoires à partir du mercredi 7 août** et jusqu'au mercredi 28 août à 12 heures. Tarif : 7 euros par personne, gratuit pour les moins de 12 ans. Programme complet sur www.royanatlantique.fr/rs. Renseignements au 05 46 08 21 00 / rs@agglo-royan.fr et facebook [remonteedelaseudre](https://www.facebook.com/remonteedelaseudre).

DU 4 AU 8 SEPTEMBRE

Retour en fête de la Solitaire du Figaro Paprec



Après une première édition réussie et plébiscitée par 43 000 visiteurs en 2022, Royan Atlantique sera à nouveau terre d'accueil de la Solitaire du Figaro Paprec, l'une des plus prestigieuses épreuves de course au large de la voile française avec le Vendée globe et la Route du rhum. Ses fondateurs, Jean-Louis Guillemard et Jean-Michel Barrault, ont souhaité créer une course en solitaire en trois étapes sans assistance, ouverte aussi bien aux meilleurs professionnels qu'aux amateurs. Depuis 2019, la course se dispute sur le Figaro Bénéteau 3, premier monotype à foils de série au monde.



Le parcours de cette 55^e édition se disputera en trois étapes de 600 milles chacune environ, du 17 août au 15 septembre prochains. La réception de la deuxième escale aura lieu au port de Royan, où une grande fête du nautisme prendra place, du 4 au 8 septembre, le long de l'esplanade Kerimel de Kerveno.

La CARA et ses partenaires (ville de Royan, Office de tourisme communautaire, Syndicat mixte portuaire estuaire Royan océan La Palmyre, Régates de Royan, département de la Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine et fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture), ont préparé un accueil à la hauteur de l'événement pour partager un moment sportif et convivial.

Sur le village d'arrivée des compétiteurs, situé esplanade Kerimel, les visiteurs pourront suivre les temps forts de la course, apercevoir les bateaux, rencontrer les skippers au port et profiter des animations de cette étape royannaise (sports, culture, patrimoine maritime, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, savoir-faire locaux...). L'inauguration du village aura lieu mercredi 4 septembre 2024 à 12 heures. L'arrivée des bateaux est prévue jeudi 5 septembre en début de journée. Les prix de l'étape précédente seront remis vendredi 6 septembre à 18 heures. Les skippers seront présentés sur scène dimanche 8 septembre, de 10 heures à 11h15, avant le départ pour la dernière étape, donné à 14 heures.

Cette année, la CARA propose aux entreprises désireuses de s'impliquer la possibilité de parrainer localement cet événement. Pour cela, le service nautisme de la CARA se tient à votre disposition : nautisme@agglo-royan.fr. Toutes les informations sur l'escale Royan Atlantique sont à retrouver sur www.agglo-royan.fr/solitaire-du-figaro. Toutes les informations sur la course : www.lasolitaire.com

Jeudis Musicaux : des concerts à ne pas rater



Le quatuor Danel jouera à Corme-Écluse, le Stochelo Rosenberg Trio à Royan et Lucie Horsch à l'Éguille-sur-Seudre.

La trente-sixième édition des Jeudis Musicaux se poursuit jusqu'au 19 septembre, avec des concerts d'exception organisés par la CARA dans chaque commune du territoire. Tout au long de l'été, églises et temples accueilleront jeunes talents et musiciens de renommée internationale, dans une programmation exigeante associant classique, musique ancienne et jazz.

Avec en moyenne deux rendez-vous par semaine, plus d'une centaine de musiciens sont attendus cet été, au fil des 32 concerts de musique de chambre donnés dans les églises et les temples des communes. Récital piano, sextuor piano et cordes, ensemble baroque, gospel, duo marimba-euphonium... Élaborée par le directeur artistique Yann Le Calvé, la programmation des Jeudis Musicaux se distingue par la diversité des propositions et la virtuosité des interprètes.

Plusieurs artistes internationaux marqueront cette nouvelle édition, comme le quintette vocal anglais **Apollo 5**, le claveciniste italien **Fabio Bonizzoni**, le pianiste russe **Pavel Kolesnikov**, l'ensemble **Recoveco** d'Amérique du sud accompagnant le violoniste **Alexis Cárdenas** ou le groupe de gospel américain **Jean-Marc Reyno and friends**. La légende du jazz manouche venu des Pays-Bas, **Stochelo Rosenberg** jouera en trio à Royan avec deux des meilleurs jazzmen actuels, tandis qu'un autre trio, celui d'**Angelo Debarre**, héritier de Django Reinhardt, se produira à

Mortagne-sur-Gironde. Le pianiste improvisateur et compositeur **Jean-François Zygel**, les **quatuors à cordes Modigliani et Danel**, le clarinettiste **Raphaël Sévère**, la violoniste **Salomé Gasselin** juste lauréate des Victoires de la musique ou encore la jeune violoniste **Manon Galy** feront aussi partie des concerts à ne pas rater.

En août, trois cartes blanches seront proposées au pianiste **François Dumont**, au violoncelliste **Edgar Moreau** et à la violoniste **Liya Petrova**, qui se produiront

à 11 heures en récital puis à 20 heures avec les invités de leur choix. Deux récitants de prestige, **Alex Vizorek** et **Julie Depardieu**, associeront textes et instruments, sur le thème de l'opéra et des lettres d'amour des plus grands compositeurs. Acclamée lors de ses précédents concerts aux Jeudis Musicaux, en 2022 et 2023, la néerlandaise **Lucie Horsch**, éblouissante étoile montante de la flûte à bec, reviendra jouer en trio pour le concert de clôture, le 19 septembre à l'Éguille-sur-Seudre. Marque de fabrique des Jeudis Musicaux : chaque concert sera suivi d'un moment convivial partagé avec les artistes, grâce à l'implication du tissu associatif local.

DES CONCERTS ACCESSIBLES À TOUS

Les billets sont en vente dans les 16 bureaux d'informations touristiques du territoire et via le site www.royanatlantique.fr. Il est également possible d'acheter les billets jusqu'à 17 heures les soirs de concert et la veille jusqu'à 18 heures pour les trois concerts programmés à 11 heures. « Afin d'en permettre l'accès au plus grand nombre, les concerts des Jeudis Musicaux bénéficient d'un tarif unique à 16 euros et gratuit pour les moins de 16 ans », rappelle Eliane Ciraud-Lanoue, vice-présidente de la CARA en charge de la culture. Pour assurer les meilleures conditions d'accueil, l'ouverture de la billetterie sera échelonnée dans le temps, et aura lieu uniquement pour les concerts du mois suivant : à partir du 6 juin à 10 heures pour les huit concerts du mois de juillet ; à partir du 4 juillet à 10 heures pour les treize concerts du mois d'août ; à partir du 1^{er} août à 10 heures pour les quatre concerts du mois de septembre. Programme complet sur : www.agglo-royan.fr/agenda#jeudis



Les Jeudis Musicaux bénéficient du soutien apporté par la Fondation AG2R La Mondiale pour la vitalité artistique.

JEUDI 20 JUIN

- Breuillet - Église - 20h II Convito avec Maude Gratton (piano)
- Brie-sous-Mortagne - Église - 20h Duo guitare / harmonica Tangram avec Antoine Boyer & Yeore Kim

JEUDI 27 JUIN

- Saujon - Église - 20h Récital piano avec Jean-François Zygel « Les pouvoirs de la musique »
- Boutenac-Touvent - Église - 20h Duo violon / guitare avec Luka Faulisi & Gabriel Bianco

JEUDI 4 JUILLET

- Arvert - Temple - 20h Trio Metral (violin / violoncelle / piano)
- Saint-Sulpice-de-Royan - Temple - 20h Duo clarinette / guitare avec Raphaël Sèvre & Antoine Morinière

JEUDI 11 JUILLET

- Épargnes - Église - 20h Duo marimba / euphonium avec Vassilena Serafimova & Hélène Escriva
- Corme-Écluse - Église - 20h Quatuor à cordes Danel

JEUDI 18 JUILLET

- Grézac - Église - 20h Quatuor de saxophones Yendo
- Les Mathes - La Palmyre - Église - 20h Duo violoncelle / piano avec Astrig Siranossian & Denis Kozhukhin

JEUDI 25 JUILLET

- Saint-Augustin - Temple - 20h Quintette Phénix (trombone / clarinette / cor anglais / hautbois / tuba)
- Barzan - Église - 20h Ensemble à cordes avec Manon Galy en soliste

JEUDI 1^{er} AOÛT Carte blanche à François Dumont

- Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet - Église - 11h En récital piano
- Meschers-sur-Gironde - Église - 20h En sextuor avec le quatuor à cordes Prazac et Frédéric Alcaraz, contrebasse

VENDREDI 2 AOÛT

- Mortagne-sur-Gironde - Église - 20h Angelo Debarre Trio

JEUDI 8 AOÛT Carte blanche à Edgar Moreau

- Mornac-sur-Seudre - Église - 11h En récital violoncelle
- Cozes - Église - 20h En trio avec ses frères Jérémie & David Moreau (violin / piano / violon)

VENDREDI 9 AOÛT

- Semussac - Église - 20h Alexis Cardenas & Recoveco

MERCREDI 14 AOÛT Carte blanche à Liya Petrova

- Chaillevette - Temple - 11h En duo violon / piano avec Pavel Kolesnikov
- Saint-Georges-de-Didonne - Église - 20h En trio violon / clarinette / piano avec Paul Meyer & Pavel Kolesnikov

VENDREDI 16 AOÛT

- Royan - Église Pontailiac - 20h Stochelo Rosenberg Trio

JEUDI 22 AOÛT

- Saint-Romain-de-Benet - Église - 20h Apollo5, chanteurs a cappella
- Talmont-sur-Gironde - Église - 20h Quatuor à cordes Modigliani

JEUDI 29 AOÛT

- Étaules - Église - 20h Duo trompette / tuba avec Romain & Thomas Leleu
- Floirac - Église - 20h Trio viole / violoncelle / théorbe avec Salomé Gasselin, Léo Ispir & Jonathan Zehnder

JEUDI 5 SEPTEMBRE

- Saint-Palais-sur-Mer - Église - 20h Trio flûte / piano / récitant avec Juliette Hurel, Hélène Couvert & Julie Depardieu

JEUDI 12 SEPTEMBRE

- Médès - Église - 20h Duo violoncelle / violon avec François Salque & Pierre Fouchenneret
- Sablonceaux - Abbaye - 20h Gospel avec Jean-Marc Reyno & Friends

JEUDI 19 SEPTEMBRE Clôture

- L'Éguille-sur-Seudre - Église - 20h Trio flûte / violon / guitare avec Lucie Horsch, Emmy Storms & Raphaël Feuillâtre

PROGRAMME COMPLET À RETROUVER SUR

www.agglo-royan.fr

Le destin de Jackie Kennedy exposé à la Maison des Douanes



Depuis le 6 avril, plus de 7000 visiteurs ont déjà franchi les portes de la Maison des Douanes, à Saint-Palais-sur-Mer, pour y découvrir l'exposition inédite « Jackie, l'Amérique des Kennedy » organisée par la CARA. Un récit narratif tiré de l'album de David Lawrence (Édition Maison Templar) plonge le public dans les coulisses d'une histoire unique et dans l'intimité des Kennedy. À travers plus de 130 photographies, des objets personnels des Kennedy et des documentaires, l'exposition donne aussi l'occasion de découvrir une autre facette de la personnalité de Jacqueline Bouvier Kennedy Onassis (1994-2024) et des pans de la société américaine des années 1950-1960, marquée par les mouvements des droits civiques, l'art et la culture plastique, cinématographique et musicale.

Des visites commentées sont organisées de 14 heures à 15 heures, tous les derniers dimanches du mois et tous les jeudis en juillet et août. Plusieurs visites commentées et **séances de dédicaces** sont prévues avec David Lawrence de 14h30 à 16h30 le week-end du 20 juillet et à l'automne. Plus d'une vingtaine d'**ateliers artistiques** pour les familles, les enfants de 8 à 12 ans et les adultes seront par ailleurs animés jusqu'au 31 octobre par les médiatrices de la Maison des Douanes, en s'inspirant des œuvres de Jackson Pollock, Jasper Johns, Andy Warhol et Robert Rauschenberg.

« Jackie, l'Amérique des Kennedy », du 6 avril au 3 novembre. Tarif unique : 2 euros, gratuit pour les moins de 16 ans. Ouverture tous les jours, sauf le mardi pendant les périodes scolaires. Jusqu'au 30 septembre de 14 heures à 19h30. Du 1^{er} octobre au 3 novembre, de 14 heures à 18 heures. Programme des visites et ateliers sur www.agglo-royan.fr/maison-des-douanes. Maison des Douanes : 46, rue de l'Océan, 17420 Saint-Palais-sur-Mer. Tel : 05 46 39 64 95. Facebook : MaisondesDouanes.

Les horaires de collecte adaptés à la fréquentation touristique

Depuis le 8 avril, la nouvelle organisation de collecte des déchets a entraîné des changements dans la fréquence, les jours ou encore les horaires auxquels sortir son bac. Les calendriers de collecte pour chaque commune sont consultables et téléchargeables en

ligne sur www.agglo-royan.fr et sur l'application Montri : www.agglo-royan.fr/montri. Comme chaque été, les horaires de collecte seront adaptés à la fréquentation touristique pour les mois de juillet et août.

À quelle heure sortir son bac ?

COMMUNES	HORAIRES DE DÉBUT DE COLLECTE	HORAIRES DE SORTIE DE BACS
Les Mathes, Meschers-sur-Gironde, Mornac-sur-Seudre, Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Talmont-sur-Gironde, La Tremblade et Vaux-sur-Mer	Juillet et août la veille à partir de 20h00 Le reste de l'année le matin à partir de 4h00	la veille avant 20h00
Arces-sur-Gironde, Arvert, Barzan, Boutenac-Touvent, Breuillet, Brie-sous-Mortagne, Chaillevette, Le Chay, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Corme-Écluse, Cozes, l'Éguille-sur-Seudre, Épargnes, Étaules, Floirac, Grézac, Médis, Mortagne-sur-Gironde, Sablonceaux, Saint-Augustin, Saint-Romain-de-Benet, Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon et Semussac	Juillet et août le matin à partir de 6h00 Le reste de l'année l'après-midi à partir de 14h00	Juillet et août la veille avant 20h00 Le reste de l'année le jour même, jusqu'à 14h00

Le centre de transfert de Médis s'ouvre aux écoliers

Après avoir travaillé en classe sur le tri et la réduction des déchets, les élèves en CM1/CM2 de l'école Jean Papeau de Royan ont été les premiers à visiter, le 29 mars, le centre de transfert de Médis, l'espace où sont massifiés les déchets collectés sur le territoire de la CARA. Cette visite a été organisée par le service prévention des déchets de la CARA, en partenariat avec le Syndicat intercommunal du littoral et Suez, exploitant du site.

Cette installation de transit permet de regrouper les déchets collectés par les camions bennes avant de les acheminer par un moyen de transport de plus grande capacité jusqu'aux installations de traitement : centre de tri, recyclage, incinération, compostage, broyage, ... selon la nature des déchets. À Médis, seuls les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers sont déposés. Les premières sont acheminées au centre multifilière de valorisation d'Échillais ; les seconds au centre de tri « Trivalo 33 » à Illats en Gironde.



Cure de jouvence pour les points d'apport volontaire



Le territoire dispose de 32 points d'apport volontaire pour recevoir les ordures ménagères des acteurs économiques assujettis à la redevance spéciale. Ces colonnes enterrées seront entièrement remises en état au cours de l'année. La signalétique sera également mise à jour sur les 535 colonnes à verre réparties dans les communes de la CARA, qui sont lavées deux fois par an.



En vacances, je garde mes bonnes habitudes de tri : les emballages ménagers recyclables, c'est en vrac dans le bac jaune, pas de sac.

DANS LE BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

en vrac dans le bac, ne pas imbriquer



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles | Flacons | Cubitainers < 5L
Barquettes | Films | Sacs | Sachets
Pots | Boîtes



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Boîtes métalliques | Boîtes de conserve
Fûts de bière < 5 L | Bidons de sirop
Canettes | Aérosols | Capsules (café, thé)
Barquettes en aluminium | Bouchons à vis
et capsules | Blisters de médicament (vide)



BRIQUES ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON

Boîtes à oeufs en carton
Suremballages en carton
Briques alimentaires



PAPIERS ET ENVELOPPES

Cahiers | Blocs-notes | Impressions
Journaux | Catalogues | Prospectus
Courriers | Enveloppes | Livres



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Couches / Ampoules / Cintres / Jouets / Bouées...

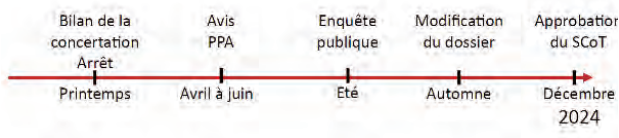


SCoT

l'avis de la population prochainement sollicité



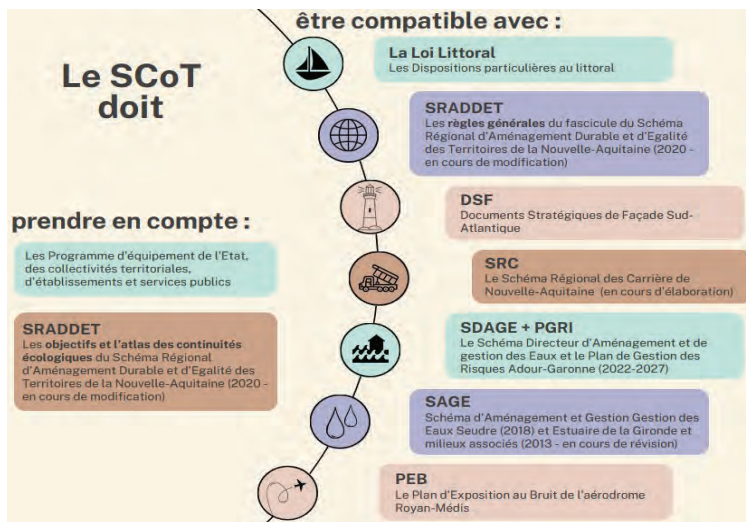
Patrick Marengo, vice-président de la CARA en charge du SCoT, lors de l'arrêt du projet le 25 mars.



Les élus de la CARA ont arrêté le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) en conseil communautaire, le 25 mars. Ce vote intervient après un premier arrêt du SCoT, le 11 octobre 2019 et des avis négatifs des services institutionnels qui avaient conduit à la reprise des études et de la concertation. L'objectif de ce document de planification est de faire de la CARA un territoire où il fait bon vivre, quel que soit son âge et tout au long de l'année.

Dans ce dossier au long cours, une étape importante a été franchie, le 25 mars, avec l'arrêt du schéma de cohérence territoriale (SCoT) par les élus communautaires. La phase suivante d'instruction est d'ores et déjà lancée, avec la consultation des partenaires institutionnels (préfecture, région Nouvelle-Aquitaine, département de la Charente-Maritime, chambres consulaires...) puis de la population lors d'une enquête-publique, en fin d'été. Ce n'est qu'après cette étape que les élus pourront approuver le SCoT révisé, éventuellement modifié. L'approbation est envisagée pour décembre 2024.

Le SCoT, un document de planification intercommunale



Le SCoT est un document d'urbanisme qui sert de cadre aux différentes actions qui seront menées par la CARA et les communes. Il intéresse tous les citoyens car il dessine et organise, dans le respect des objectifs nationaux, notre futur cadre de vie : secteurs naturels et agricoles à préserver, besoins en logements, nouveaux équipements, organisation des modes de transports, développement des énergies renouvelables... Le SCoT est élaboré à l'initiative et par les élus de la CARA, en concertation avec la population et encadré par les partenaires institutionnels. Ces derniers s'assurent que le SCoT prend bien en compte les réglementations qui s'appliquent sur le territoire (loi littoral, loi SRU, loi Climat et résilience...), traduit bien localement les politiques de planification (SRADDET, SDAGE, SAGE, PPRI...). Il s'applique aux communes selon une notion de compatibilité, notamment lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanismes. Le dossier de SCoT est téléchargeable sur le site Internet de la CARA : www.agglo-royan.fr/scot-revision. Une version papier est également consultable au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan.

Objectif : la planification du territoire de la CARRA à l'horizon 2040

Le maître-mot qui a guidé la révision du SCoT a été la sobriété. Sobriété en termes d'évolution démographique : il s'agit de permettre l'accueil d'environ 10 000 habitants en 20 ans, en particulier de jeunes ménages afin de favoriser le rajeunissement de la population. Cet objectif est réduit de moitié par rapport au premier projet SCoT. L'évolution démographique retenue sera en accord avec les capacités d'accueil du territoire, ses ressources, notamment en eau, et permettra de préserver ses richesses naturelles, ses paysages et ses terroirs agricoles.

Sobriété également en termes de consommation foncière, aussi bien pour l'habitat que pour les équipements ou le développement économique : une enveloppe maximale de 366 hectares en extension sur les espaces naturels, agricoles et forestiers a été retenue pour répondre aux besoins du territoire jusqu'en 2040. *« Cela signifie qu'il faudra se développer autrement, en mobilisant en priorité les friches urbaines, les dents creuses à l'intérieur des enveloppes urbaines et les logements vacants, précise Patrick Marengo, vice-président de la CARRA en charge du SCoT. Il faudra veiller à optimiser le foncier et à promouvoir des formes urbaines plus compactes, en harmonie avec l'environnement bâti et naturel des communes de la CARRA. Cette sobriété foncière répond aussi aux enjeux de préservation de la biodiversité de notre territoire, en limitant fortement l'urbanisation sur les espaces naturels. »*

La répartition de ces surfaces se fera de manière à conforter la trame urbaine du territoire tout en travaillant les complémentarités entre le nord et le sud et entre le littoral et le rétro-littoral, par exemple en développant l'axe Royan/Saujon/Saintes. L'accent est également mis sur la vitalité des centres-villes et centres-bourgs de toutes les communes du territoire. Parallèlement, la répartition se fera en prenant en compte la trame naturelle, c'est à dire en préservant les trames vertes et bleues du territoire regroupant une grande diversité de milieux et une riche biodiversité. Les élus ont par ailleurs choisi de **faire rimer sobriété avec qualité** : qualité de la vie quotidienne, qualité de la vie économique, qualité environnementale :

- **Faciliter la vie quotidienne des habitants** : il s'agit par exemple de permettre aux actifs de pouvoir se loger non loin de leur lieu de travail en favorisant le développement de l'offre en logements, aussi bien en locatif, locatif aidé, qu'en accession à la propriété, de rééquilibrer le parc immobilier entre résidences principales et résidences secondaires. Il s'agit également de promouvoir des espaces publics de qualité, de permettre à tous de mieux se déplacer et de réduire les distances des mobilités du quotidien en rapprochant l'habitat des zones d'emploi, d'équipements et des commerces de proximité. C'est aussi un meilleur accès à la santé, à la formation, au sport et à la culture avec entre autres, le développement de structures médicales pluridisciplinaires ou la réalisation d'un plan piscines.
- **Soutenir l'emploi, l'entrepreneuriat et la diversification économique** : avec le développement de l'accompagnement des porteurs de projet par «Up! Le Carré des Entrepreneurs», une offre foncière optimisée et requalifiée pour répondre au parcours résidentiel des entreprises dans des zones plus attractives (hôtel d'entreprises, pépinières, zones d'activités économiques, espace de coworking...), le développement de la formation sur le territoire, la diversification de l'économie afin d'être moins dépendante du secteur touristique...
- **Répondre aux attentes environnementales** en permettant des modes de vie et des modes d'actions plus respectueux de l'environnement mais également plus résilients face aux risques : avec entre autres, l'accompagnement des acteurs locaux pour la réduction des consommations d'énergie et le développement de la production d'énergie renouvelable, la réutilisation des eaux usées traitées, le développement d'un urbanisme favorisant la nature en ville, prenant mieux en compte les risques, notamment naturels, et anticipant l'évolution du trait de côte...

LES HABITANTS INVITÉS À PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique aura lieu du 19 août au 23 septembre au siège de la CARRA, 107 avenue de Rochefort à Royan, ainsi que dans les mairies de La Tremblade et Cozes. Vous pourrez venir vous informer sur le dossier, rencontrer le commissaire enquêteur et formuler vos remarques et observations sur le registre tenu à disposition du public. Informations sur www.agglo-royan.fr/scot-revision



Premier essai d'un bus électrique sur le réseau « cara'bus »

La CARA et son délégataire Transdev Royan Atlantique ont testé au printemps deux modèles de véhicules électriques sur le réseau de transports urbains.

Cette expérimentation a été menée pour étudier l'adéquation entre les particularités du réseau de transports urbains (nombre de personnes transportées et de kilomètres parcourus quotidiennement par ligne, amplitude de fonctionnement de chaque ligne) et les capacités des véhicules testés (nombre de places assises et debout offertes, autonomie et temps de rechargement des batteries...). Elle devait également permettre de mesurer les contraintes techniques pour le réseau (installation d'une borne de rechargement au dépôt, intensité électrique pour alimenter les batteries...) et de déterminer si les véhicules électriques sont la solution d'avenir pour le réseau « Cara'bus ».

L'étude s'est déroulée en deux phases. Du 29 avril au 18 mai, un GX337, fabriqué dans les Deux-Sèvres par Heuliez Bus, une filiale du groupe Iveco Bus, a circulé sur la ligne 1. Ce bus standard mesure 12 mètres de long. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) grâce à son plancher bas et à une rampe d'accès électrique. Il peut transporter jusqu'à 24 personnes assises et 57 personnes debout, ainsi qu'un fauteuil pour les PMR. Il affiche une autonomie

d'environ 350 km, ce qui lui permet de circuler sur des lignes longues ou proposant de nombreux allers-retours journaliers, comme la ligne 1 entre Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-mer et Saint-Palais-sur-mer. Les conducteurs ont suivi scrupuleusement la charge électrique des batteries en début et fin de service. Le rechargement des batteries a eu lieu chaque nuit au dépôt des bus situé à Saint-Sulpice-de-Royan.

Du 23 mai au 6 juin, un eCentro a ensuite pris le relais sur la ligne 3. Fabriqué par la société turque Otokar, ce bus est lui aussi accessible aux personnes à

mobilité réduite grâce à sa rampe d'accès électrique et son plancher bas. Son autonomie d'environ 150 km, ses 6,60 mètres de long et sa capacité (il peut transporter jusqu'à 29 personnes) en font un véhicule idéal pour les lignes moyennes et courtes, telle la ligne 3 qui relie le lycée Cordouan à Notre-Dame via le centre-ville de Royan. Ce premier essai sur le territoire de la CARA pourrait aussi préfigurer l'avenir des transports en communs, soumis au remplacement progressif des bus équipés de moteurs thermiques. À partir de 2025, 50% des bus neufs devront être « à faibles émissions », rappelle en effet Benoît Favreau, responsable « parcs et maintenance » de Transdev en Nouvelle-Aquitaine.



Vice-président de la CARA en charge des transports et de la mobilité, Claude Baudin a invité les élus de la commission transport et les techniciens du service mobilité de la CARA à l'essai d'un bus électrique, le 7 mai à Royan, avec des représentants de Transdev et Iveco-Heuliez.

©Alexandre Garcia

Prendre le bus, cela s'apprend avec la Fée Carabus

Comme chaque année depuis 13 ans, des ateliers sont organisés dans les classes de CM2 du Pays royanais pour « apprendre à prendre le bus ». A la veille de rentrer au collège, le but est de calmer les appréhensions des enfants et ... des parents.

« J'ai peur de m'asseoir à côté de quelqu'un que je ne connais pas », « J'ai peur de rater le bus », « J'ai peur de me tromper »... Prendre le bus, ce n'est pas si facile ! Jeudi 24 mai, les CM2 de l'école de Meschers, assistent à un cours pas comme les autres. Au fond de la classe, Élodie Bonnet, la maîtresse, s'amuse de voir ses 17 élèves s'enthousiasmer des explications de Bélinda Cunat, alias la Fée Carabus. Comme chaque année depuis 13 ans, l'agent en charge de la promotion du réseau « cara'bus » anime un atelier pour les futurs collégiens avec sa fougue désormais légendaire et son art de dédramatiser les appréhensions. « Nous avons mis en place ces ateliers car nous nous sommes rendus compte que le jour de la rentrée en 6e certains parents étaient inquiets et suivaient le bus, explique Brigitte Staehle-Blanchard, responsable marketing du réseau. Pour les enfants, le passage en 6e est déjà un saut dans l'inconnu, alors quand il faut prendre le bus, en plus du reste... » De début mai à mi juin, la Fée Carabus s'est donc rendue dans 29 écoles et a sensibilisé 729 élèves de CM2.

Pédagogie pas à pas. Devant les « petits-grands » de Meschers,



« Belinda Cunat, alias la Fée Carabus était à l'école de Meschers, le vendredi 24 mai pour sensibiliser les CM2 à l'utilisation des transports en commun. »

comme elle aime à les surnommer, Bélinda Cunat déroule tous les thèmes relatifs à l'apprentissage du transport en commun. « On fait vraiment une pédagogie pas à pas », indique l'agent. Cela passe par l'orientation ou comment reconnaître son bus, la stratégie ou comment demander l'arrêt au chauffeur et même la politesse car « le conducteur est triste si on ne le salue pas ». La Fée Carabus convoque le rire quand elle parle des « parents psychopathes » qui couvent trop les enfants. « Prenez le bus le premier jour de la rentrée, c'est important. Déjà, il y aura moins de passagers car les 6e rentrent avant les autres au collège et cela va rassurer tout le monde. »

Mais le ton se fait plus grave quand elle évoque la sécurité, vidéo à l'appui. « On ne traverse jamais, tant qu'un bus est à l'arrêt, que ce soit à l'avant ou à l'arrière du véhicule ». Le message semble passer. L'atelier se termine avec une étude de document pour apprendre à lire une fiche horaire et la distribution de fascicules et d'un aide-mémoire. « J'ai un beau métier, vous n'avez plus peur désormais... » conclut la Fée sous les applaudissements... La semaine de la rentrée, des agents seront sur le terrain pour accompagner les enfants, notamment aux endroits des correspondances.

En Pays royanais, 3 374 abonnements jeunes sont enregistrés au réseau de mobilité communautaire, « cara'bus ». Une carte magique qui permet d'être autonome pour se rendre au collège, au lycée ou de se déplacer pour ses loisirs. Pour les demandes d'abonnement pass annuel jeune, il faut se rendre à l'agence des mobilités, 7 place de la gare à Royan, avant le 31 juillet avec une photo d'identité. L'agence est ouverte cet été du lundi au samedi de 9 à 18 heures sans interruption. www.cara-bus.com

Les eaux usées traitées réutilisées pour les espaces verts

La CARA a déposé le 8 mars des demandes d'autorisation auprès des services de l'État pour implanter des bornes vertes à la sortie des stations d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer et de Saint-Georges-de-Didonne.

Ces bornes doivent être implantées en juin. Elles sont destinées aux services techniques de toutes les communes intéressées, qui pourront ainsi utiliser l'eau usée traitée pour l'arrosage de leurs espaces verts. En période de tension hydrique, cette technique de recyclage permettra d'économiser l'eau potable ainsi

que l'eau douce prélevée dans le milieu naturel. Cette évolution est notamment liée aux conséquences de la sécheresse de l'été 2022, qui ont accéléré le recours à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). Présenté en mars 2023, le plan eau du gouvernement prévoit notamment d'atteindre 10% de REUT d'ici 2030, contre 1% aujourd'hui, avec 1000 projets en 2027. La parution de deux nouveaux arrêtés en décembre 2023 relatifs aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage des espaces verts et pour l'irrigation des cultures a permis de donner



plus de souplesse aux projets. Ces bornes vertes pourront également servir au nettoyage des voiries et à l'hydrocurage des réseaux, dès que sera pris un nouvel arrêté ministériel encadrant la REUT pour un usage « urbain ».

L'EXPÉRIENCE DE LA CARA PARTAGÉE AU NIVEAU NATIONAL

La CARA dispose d'une longue expérience en matière de réutilisation des eaux usées traitées, depuis 1987 pour l'arrosage du golf de Royan et 2009 pour celui des espaces verts du Club Med et du golf de La Palmyre. Forte de ses projets déjà mis en œuvre mais aussi de ceux amorcés (bornes vertes pour l'arrosage des espaces verts communaux et REUT pour l'irrigation agricole à Cozes), la CARA a été sollicitée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et l'Association nationale des élus littoraux, lors d'un colloque à Paris, au mois de mai. Celui-ci avait pour but de préparer un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement de la REUT dans les communes littorales. L'ingénieur REUT de la CARA a ainsi pu apporter aux porteurs de projet des précisions sur les clés de réussite, les points de blocage ou les besoins en termes d'accompagnement. Objectif : favoriser le recours aux eaux non conventionnelles sur les littoraux, en adaptant la REUT aux différents enjeux de ces milieux sensibles.

À la rencontre des futurs techniciens de l'assainissement

Les agents du service assainissement de la CARA sont allés présenter leurs différents métiers au forum des entreprises, organisé le 8 avril au lycée polyvalent Émile Combes à Pons. Ils ont ainsi fait découvrir aux lycéens en filière technologique ou professionnelle (gestion des pollutions et protection de l'environnement, travaux publics, métiers des services de l'environnement) la diversité et la richesse de ces métiers liés à l'eau, très recherchés par les entreprises privées et les collectivités locales.

**Techniciens
assainissement collectif**

**Techniciens
assainissement non collectif**

**Ingénieur
réutilisation des eaux
usées traitées**



©Laurianne Chevalier

Assainissement : la CARA investit dans votre commune

Plus de 13 millions d'euros de travaux sont programmé en 2024 pour réhabiliter ou étendre le réseau public d'assainissement dans les communes de l'agglomération. Le point sur les chantiers en cours et à venir.

MÉDIS

Hameau de Brie : création d'un réseau gravitaire de 1170 ml, d'un poste de refoulement et d'un réseau de refoulement sur 600 ml pour desservir 47 habitations. Chantier en cours, achèvement prévu en septembre.

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

Route de Médis et Chemin de la messe : finalisation du renouvellement du réseau d'assainissement et d'eau potable. Réhabilitation de 528 ml de réseau gravitaire et 113 ml de refoulement, 23 regards et 38 branchements. Travaux en cours, achèvement prévu en juillet.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

Rue Louis Barthou, avenue des Peupliers et allée des Acacias : depuis le 13 mai et pour dix mois, renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées, respectivement 592 ml de réseaux et 74 branchements, 245 ml et 25 branchements puis 156 ml et 17 branchements.

LA TREMBLADE

Rue Saute-Chèvre : extension du réseau de collecte pour desservir les 8 habitations sur 151 ml et **rue des Calfats** pour 17 branchements et 120 ml de réseaux.

SAINT-PALAIS-SUR-MER

Rue des Églantiers : réhabilitation de l'ancien réseau de collecte des eaux usées par un réseau neuf sur 315 ml, avec la reprise de 27 branchements. Opération commune avec le remplacement des réseaux d'eau pluviale et d'eau potable. **Avenue de Courlay** : suppression d'un double réseau de collecte des eaux usées par un réseau neuf sur 169 ml, avec la reprise d'un branchement.

ROYAN

Boulevard Felix Reutin : renouvellement du réseau sur 225 ml avec la reprise de 9 branchements. **Boulevard de la Marne** : réalisation des travaux de réhabilitation du réseau sur 450 ml avec reprises des 38 branchements.

VAUX-SUR-MER

Avenue de Nauzan-Plage : des travaux de réhabilitation du réseau débiteront à l'automne avec une reprise du réseau en tranchée sur 400 ml et de 25 branchements et en chemisage intérieur sur 220 ml et d'un branchement. **Avenue de la Côte de Beauté**, au niveau du rond-point de Pontailac, chemisage par l'intérieur du réseau gravitaire prévu après l'été sur 250 ml et remplacement de 4 branchements. **Rue Lavoisier**, création d'un réseau public de collecte et reprise des 19 branchements sur le domaine public sur 345 ml.

BARZAN

Réhabilitation de la lagune de traitement des eaux usées à Barzan Plage.

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Création du réseau à **l'impasse du Rivallet** sur 80 ml et 2 branchements (avant l'été 2024) et extension du réseau **chemin des Julias** sur 27 ml et 2 branchements.

93% DES HABITATIONS RACCORDÉES À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service public d'assainissement collectif de la CARA compte environ 72 000 abonnés, soit 93 % des habitations du pays royannais. Ce taux s'élève à 98% pour le système d'assainissement de Saint-Palais-sur-Mer / Les Mathes La Palmyre, et de 94% pour celui de Saint-Georges-de-Didonne. Le réseau est principalement organisé en trois systèmes d'assainissement collectif autour des principales unités de traitement. Il est formé par 1 043 km de canalisations (789 km en gravitaire et 254 km en refoulement) et est équipé de 440 postes de refoulement dont 300 sont télésurveillés. Il dispose d'une capacité épuratoire de 327 170 équivalents habitants, grâce à 23 unités de traitement : 5 stations d'épuration à Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre (fonctionnement exclusivement estival), Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade et Cozes; 11 lagunes, 5 filtres plantés de roseaux, 1 filtre à sable et 1 disque biologique + filtres plantés de roseaux. Ce réseau de type séparatif ne reçoit que les eaux usées et en aucun cas les eaux pluviales.



**Les
Brégaudières**
Zone d'activités économiques

Bienvenue
**Artisanat,
commerces
& industrie**

(**AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE**)

Requalification de la zone d'activités économiques des Brégaudières

La CARA a lancé au printemps des travaux de remise à niveau du parc d'activités économiques (ZAE) des Brégaudières à La Tremblade. La voirie d'entrée de cette zone très dynamique se fait désormais par un petit giratoire et une voie rénovée, qui intègre piétons et cyclistes, et dispose d'une nouvelle signalétique. Des virages trop étroits pour l'important trafic quotidien de poids lourds ont été élargis et le stationnement de ces derniers a été relocalisé sur une portion de voie plus adaptée et moins visible rue du Petit Pont, devant la plateforme conchylicole. De nouveaux appareils d'éclairage public plus

sobres et efficaces sont désormais en place. L'itinéraire cyclable départemental des Chemins de la Seudre, bien connu des habitants du secteur, qui traverse et dessert la zone d'activités a été sécurisé avec la création en site propre d'une voie verte. Inscrit dans le schéma cyclable de la CARA et financée à 80% par l'État, le département de la Charente-Maritime et la région Nouvelle-Aquitaine, cette dernière création porte à 27 kilomètres le linéaire de nouveaux aménagements cyclables sécurisés aménagés depuis trois ans sur quinze communes du territoire. Un enrobé drainant a été choisi pour

l'aménagement cyclable. Ce choix permet de limiter l'imperméabilisation des sols sans surcharger davantage les infrastructures existantes, conformément aux préconisations du schéma directeur des eaux de pluie de la CARA et à sa politique de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP).



©David Guilbert

Réhabilitation des parkings des Combôts

Les trois parkings desservant les plages de la Grande côte à Saint-Palais-sur-Mer (Lède, Flandre et Combôts) ont été remis en état, ce printemps, sur le site protégé de la forêt des Combôts d'Ansoine, propriété du Conservatoire du littoral. La CARA a assuré le cofinancement avec le Conservatoire du Littoral et la région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que la maîtrise d'ouvrage de ces travaux ayant permis de réhabiliter les chaussées et les espaces de stationnement (plus

de 1400 places). Pour préserver la végétation et limiter la pénétration des véhicules en forêt, près de 1700 pieux de bouclage et des nouveaux portiques d'accès, doivent compléter la rénovation de ce site naturel sensible.



**Conservatoire
du littoral**



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**



©Sébastien Laval

SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINADE

Trente ans d'expérience au service des baigneurs

Objectif : zéro noyade. Du 15 juin au 1er septembre, 165 nageurs-sauveteurs seront présents de 11 heures à 19 heures dans les 22 postes de secours répartis entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. Depuis plus de trente ans, la surveillance des zones de baignade confiée à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique a permis de sauver des dizaines de vies chaque année.

Au cours de l'été 1992, onze personnes ont trouvé la mort par noyade sur les plages non surveillées de la Côte sauvage, à La Tremblade. Ce bilan tragique a incité les communes du littoral à mettre en place une organisation efficace des secours, confiée à l'échelon intercommunal. Dès l'année suivante, les communes réunies au sein du Syndicat intercommunal à vocations multiples de la presqu'île d'Arvert et de la Côte de Beauté décidaient d'installer les premiers postes de secours entre le phare de la Coubre et la Pointe espagnole, sur les plages réputées les plus dangereuses.

Une nouvelle étape a été franchie en 2001, avec la création d'un service dédié à la surveillance des zones de baignade au sein de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Situé au centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan, ce service de quatre personnes prépare toute l'année la saison estivale, en veillant à l'entretien et à la remise en état d'importants moyens logistiques nécessaires à l'exercice de la compétence. À partir du mois d'avril, il procède à l'armement des 22 postes de secours répartis sur sept communes balnéaires. Ce travail de longue haleine est mené en partenariat avec la Société nationale des sauveteurs

en mer, chargée de la formation et de l'assistance au recrutement des 165 nageurs-sauveteurs sélectionnés tout au long de l'année. Ce dispositif, auquel l'intercommunalité consacre un budget annuel de 2,2 M€, a prouvé son efficacité. « La CARA a été précurseur dans ce domaine, rappelle Marie Bascle, vice-présidente de la CARA en charge de la surveillance des zones de baignade. Notre modèle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du dispositif de surveillance, ce qui en fait aujourd'hui un outil performant et envié, gage de qualité et de sécurité pour les milliers de vacanciers qui en bénéficient chaque été. » De l'organisation logistique à la formation des nageurs-sauveteurs, les pages qui suivent présentent tout le travail de l'ombre mené par l'intercommunalité pour la sécurité des baigneurs.

La plage en toute sécurité

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique assurera cet été la surveillance des zones de baignade dans les 22 postes de secours implantés sur le littoral, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. Pas moins de 165 nageurs-sauveteurs seront mobilisés chaque jour, de 11 heures à 19 heures, pour remplir cette mission du samedi 6 juillet au dimanche 25 août. Onze postes de secours bénéficieront d'une période de surveillance élargie, du samedi 15 juin au dimanche 1^{er} septembre, répartis sur l'ensemble de la zone.

La zone de baignade surveillée mobile est matérialisée pendant les horaires de surveillance par des drapeaux bicolores rouges et jaunes implantés sur le sable. **En dehors de cette zone, des horaires et des périodes de surveillance, la baignade se pratique aux risques et périls des usagers.**



QUELQUES CONSEILS POUR PROFITER DE LA PLAGE SEREINEMENT

- Choisir** un lieu de baignade surveillée et s'assurer d'emporter avec soi de quoi s'hydrater régulièrement et se protéger du soleil (chapeau, crème solaire éco responsable, etc.)
- Repérer** son emplacement sur la plage en relevant le numéro d'accès ou le totem et s'assurer que les enfants identifient ces repères. Repérer l'emplacement du poste de secours, de la zone de baignade surveillée ainsi que la couleur du drapeau de baignade.
- Vérifier** la couleur du drapeau et se renseigner sur les conditions de baignade, les dangers et la réglementation des activités du lieu de baignade retenu.
- Nager** à l'intérieur de la zone de baignade surveillée et toujours prévenir son entourage avant toute baignade. Ne jamais s'éloigner du bord.
- Accompagner et surveiller ses enfants en permanence** (sur la plage et lors de la baignade).
- Tenir compte** de son état de forme physique et de son aisance aquatique et de ceux de ses enfants.
- Éviter les expositions prolongées au soleil** et entrer progressivement dans l'eau afin d'éviter les chocs thermiques pouvant causer une perte de connaissance.

Déjouer les risques en mer et sur terre



Le piège mortel des baïnes. Les baïnes sont des bassins naturels en bordure de plage qui se remplissent et se vident en fonction des marées. On les trouve essentiellement sur les plages naturelles de la Côte sauvage, entre Ronces-les-Bains et Saint-Palais-sur-Mer. Le caractère apparemment paisible des baïnes amène souvent les parents à laisser leurs enfants jouer dans ces zones. Quand la mer monte ou descend, les courants deviennent importants et peuvent entraîner au large les baigneurs qui perdent pied. Comment réagir ? Lorsque l'on est emporté par le courant d'une baïne, il faut se laisser porter sans chercher à lutter pour ne pas se fatiguer. Il faut ensuite nager en direction de la plage, faire des signes pour indiquer sa présence et appeler à l'aide.



Le shore break, une vraie machine à laver. Appelée aussi « rouleau de bord » ou « brisant », le shore break désigne des vagues très puissantes qui déferlent en arrivant au bord de la plage. Elles sont responsables de traumatismes crâniens et cervicaux. Leur gravité est liée au fait qu'on est directement projeté sur une surface dure : on ne tombe plus sur de l'eau mais sur du sable dur comme de la pierre. Cela revient à plonger dans une piscine sans eau. Pour déjouer ce piège, il ne faut jamais tourner le dos à l'océan et traverser les vagues en plongeant au travers. Pour éviter tout risque, il est préférable d'éviter les sites de baignade avec de fortes vagues.



Falaises dunaires et avalanches de sable. La dune n'est pas un terrain de jeu. Cet espace naturel fragile représente un danger avec le risque qu'un éboulement duniaire se produise. Sous le poids de la dune et l'effet de la gravité, des milliers de grains de sable roulent vers la plage. Une personne même adulte peut être ensevelie sans pouvoir respirer.



Les feux de forêt : un risque omniprésent en été. Avec ses 8 000 hectares de forêt, la Coubre jouit d'un cadre naturel extraordinaire. Les espaces boisés constituent toujours un danger lié aux feux de forêt. Un grand incendie eut lieu en 1976 dans le massif de la Coubre. Cela avait entraîné l'évacuation de près de 100 000 personnes. Le seul endroit abrité lors d'un feu de forêt reste la plage car c'est la zone la moins exposée. Les barbecues, les camping-gaz, les feux à flamme nue ou couverte sont interdits de jour comme de nuit sur les plages et naturellement en forêt.

Pour deux mois de baignade, dix mois de préparation



Au centre technique de la CARA à Saint-Sulpice-de-Royan, quatre agents veillent toute l'année à l'entretien du matériel et à l'organisation logistique de la surveillance des zones de baignade.

Pour les agents du service sécurité des zones de baignade, la saison ne commence pas en juin avec l'ouverture des postes de secours, mais dès le mois de septembre, une fois les vacances finies. « *C'est comme pour un feu d'artifice : il y a une grosse préparation en amont pour que tout se passe bien le jour J*, résume Quentin Zwicke, le responsable du service. *Pendant que la saison se déroule, nous anticipons déjà la suivante pour améliorer continuellement l'efficacité du dispositif, en étudiant les retours d'expérience.* »

Chaque été, la surveillance des zones de baignade est assurée par 165 nageurs-sauveteurs,

formés depuis cette année par la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM), prestataire de la CARA.

Le service sécurité des zones de baignade fournit aux communes balnéaires un matériel opérationnel, de l'armement des 22 postes de surveillance aux multiples engins terrestres ou aquatiques utilisés sur chaque plage. « *On doit éviter les surprises pour garantir la sécurité des usagers*, poursuit Quentin Zwicke. *En période estivale, on ne peut pas se permettre d'avoir du matériel défaillant ou hors-service. Tout doit être réparé ou remplacé dans les minutes qui suivent la panne.* »

Ce travail de l'ombre commence à la fin de l'été, avec le démontage des postes de secours, le remisage et le nettoyage approfondi de l'ensemble du matériel. Soudures sur acier ou aluminium, carénage, application de résines, détection des pannes, lutte contre la corrosion, réparation de cordages ou d'équipements électriques... Au centre technique de la CARA à Saint-Sulpice-de-Royan, l'équipe commence à réparer tout ce qui peut l'être. Avec 16 bateaux pneumatiques, 20 moteurs hors-bord, 12 véhicules nautiques motorisés (jets), 9 unités légères de secours (quads) cinq 4x4 et 3 side-by-side véhicules, le gros entretien ne manque pas. Les paddles, les filins, les bouées tubes et les postes radio sont également vérifiés avant d'être stockés pour la saison prochaine. « *Entre octobre et janvier, on remet tout à neuf,*

résume Cédric Chir, agent technique. *Il faut être polyvalent et bien connaître le matériel, pour le maintenir en bon état de fonctionnement. Si un jet tombe en panne, on en amène un autre pour le remplacer, mais on essaye d'abord de réparer sur place.* » La réparation et l'entretien des engins motorisés sont confiés à des prestataires extérieurs. Pour le reste, l'objectif est bien de limiter le vieillissement du matériel, en l'adaptant chaque année aux évolutions des missions de surveillance... comme à celles du trait de côte.

Dès le mois d'avril, l'équipe procède au montage des huit postes de secours de type bungalows répartis sur la côte sauvage et à l'ouverture des quatorze autres postes fixes des plages urbaines. *« Nous formons des lots pour chaque poste, avec la radio, les fanions, le matériel d'entretien... poursuit Cédric Chir. Puis on installe les panneaux, les mâts des haut-parleurs et toute la logistique, du lit de soin au stylo-bille. »* Cette préparation minutieuse ne doit laisser aucune place à l'erreur : *« L'oubli d'un extincteur peut vite coûter cher »,* relève Quentin Zwicke, qui s'attache à améliorer continuellement l'équipement des postes. *« Nous avons par exemple prévu un mégaphone dans chaque poste pour palier un éventuel problème de sonorisation. Nous rajoutons des chaises de surveillance. Nous choisissons des paires de ciseaux qui puissent couper le textile... »*

Tout doit être prêt quand les nageurs-sauveteurs arrivent, à la mi-juin. Le service se charge alors des petites réparations et de l'approvisionnement quotidien des postes de secours en pharmacie et en carburant. Entre le fioul pour les groupes électrogènes, l'essence pour les quads et l'essence détaxée pour les navires, la logistique doit être bien réglée. Les vacances ? Elles seront en février ou à la Toussaint pour les agents du service, sur le pont tous les jours et d'astreinte tous les week-ends pendant l'été.

Une surveillance placée sous l'autorité des maires

De La Tremblade à Meschers, la surveillance des zones de baignade est assurée en été sur sept communes de la CARA, par plus de 160 professionnels répartis sur 22 postes de secours. Le bon déroulement de la saison nécessite un important travail administratif mené en amont auprès de chaque mairie et des différents partenaires. *« Nous signons des conventions avec le Département, la préfecture, l'Office national des forêts, l'administration des douanes, le Conservatoire du littoral et les communes, énumère Quentin Zwicke, le chef du service sécurité des zones de baignade. Ces conventions nous donnent le droit d'installer les postes de secours, d'occuper le domaine public, de délimiter une zone de surveillance ou d'utiliser de l'essence détaxée pour nos embarcations. L'administratif, c'est le feu vert ! »* Au sein de la CARA, Quentin Zwicke est l'interlocuteur privilégié des communes. *« Il ne faut pas oublier que la surveillance des zones de baignade est placée sous l'autorité des maires et dépend des arrêtés qu'ils signent. C'est pourquoi nous accompagnons les communes dans la manière de réglementer les activités et les espaces. Nous effectuons ensemble le bilan de la saison et des difficultés rencontrées. Nous sommes force de proposition pour sécuriser les usagers et les maires dans l'exercice de leur pouvoir de police spécial. Le but, c'est d'assurer une cohérence sur l'ensemble du littoral, en recherchant l'équité dans la prestation et la qualité du service rendu. »*

FRÉQUENTATION DES PLAGES : JUSQU'À 60 000 PERSONNES LORS DES PICS ESTIVAUX

Selon une étude réalisée à partir de survols aériens dans le cadre du plan plage territorial de la CARA, entre 50 000 et 60 000 personnes ont été comptabilisées sur les plages de La Tremblade à Meschers-sur-Gironde, par beau temps et lors d'un pic estival. En 2024, l'intercommunalité va consacrer 2,26 millions d'euros à la surveillance quotidienne de ces milliers de baigneurs. Ce budget de fonctionnement comprend la rémunération et l'hébergement de 165 nageurs-sauveteurs pendant l'été (1,4 M€), le personnel permanent de la CARA (225 000 euros), la prestation versée à la SNSM pour la formation et l'assistance au recrutement des sauveteurs, la location des postes de secours et les autres frais (matériel, carburants, réparations...).





Apprendre à sauver

Les 200 nageurs-sauveteurs qui vont assurer cet été la surveillance des zones de baignade entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde viennent de toute la France. Ils ont été formés dans l'un des 32 centres de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), à qui la CARA a confié la formation et l'assistance au recrutement de son personnel. De la piscine de Rochefort aux plages de la Coubre, le photographe Sébastien Laval a suivi le parcours des jeunes recrues du centre de formation de Rochefort, dotés des six diplômes requis à l'issue de dix mois d'apprentissage. Ils sont encadrés par des formateurs bénévoles et diplômés.

La plupart des candidats qui se présentent dans l'un des 32 centres de formation et d'intervention de la SNSM en France n'ont aucune qualification en sauvetage. « On commence tout de suite en piscine, par la préparation au **brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique**, indique Éric Hary, directeur du centre de formation de Rochefort, qui accueille entre vingt et trente stagiaires chaque année. De septembre à fin mai, deux heures par semaine tous les samedis,

on leur apprend à se perfectionner en natation, à nager en apnée, à remorquer un mannequin, avec ou sans palmes. Au début de l'automne, on effectue une ou deux sorties en mer pour leur faire bien comprendre ce qui les attend. Comme la traversée de Fouras à l'île d'Aix, soit 4,5 km à la nage, qui contribue aussi à la cohésion du groupe. »

Courir, porter, nager, chercher... La première journée d'initiation au

sauvetage a lieu en octobre, sur la plage de la Grande côte à Saint-Palais-sur-Mer. Quand l'eau devient trop froide, les cours se poursuivent en salle avec la formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (**PSE1**) pour devenir équipier secouriste : 35 heures pour apprendre les gestes qui sauvent avec du matériel de secours (oxygénothérapie, défibrillateur...). « L'important ici, c'est de savoir faire un bilan de secourisme, en évaluant la gravité de ce que peut avoir la victime. » Préparée en janvier, la formation de secourisme en équipe de niveau 2 (**PSE2, 35 heures**) permet d'approfondir la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse, de coordonner les actions de secours au sein d'une équipe, ou encore d'apprendre comment immobiliser, relever et brancarder une



Éric Hary, directeur du centre de formation et d'intervention de la SNSM de Rochefort et chef de zone pour toutes les plages surveillées de la CARA.



Le 12 mai, sur la plage de la Coubre à La Tremblade : journée d'entraînement consacrée au sauvetage, adaptée aux particularités de l'océan. Avec plus de 1 300 nageurs sauveteurs déployés, la SNSM couvre un tiers des plages surveillées en France métropolitaine.

victime. C'est également en hiver que les apprentis sauveteurs passent leur **permis bateau**, en trois jours à Royan. « Ils sont obligés d'avoir le permis pour piloter toutes les embarcations, du jet au hors-bord », précise Éric Hary. L'obtention du **certificat restreint de radio-télécommunication** (CRR) leur permettra d'utiliser les appareils radio de très haute fréquence qui équipent les postes de secours.

Ne reste plus que la formation **surveillance et sauvetage aquatique** (SSA), qui prépare les sauveteurs aux particularités de l'océan : natation en milieu naturel avec ou sans outil, utilisation de paddles et tubes de sauvetages, lecture de l'environnement pour détecter les baïnes, gestion des vagues... Douze journées sont prévues pour cette

unité d'enseignement, complétée par une compétence optionnelle, celle du pilotage des embarcations nautiques motorisées lors des actions de sauvetage, notamment pour retrouver un baigneur emporté par le courant.

La formation de nageur-sauveteur assurée par la SNSM pour obtenir ces six diplômes coûte au total 1300 euros, incluant transport, hébergement et restauration durant les « stages mer » organisés au printemps. « Ce n'est pas une formation d'athlètes, tient à rappeler Éric Hary. Nous accueillons toute personne qui sait nager, sans avoir de capacités physiques extraordinaires. À l'issue de l'apprentissage, certains petits gabarits se débrouillent mieux que de grands costauds. Tous ne seront pas aptes pour aller à la Côte sauvage, où

les plages sont les plus dangereuses. Là, on ne prend pas uniquement les plus forts, mais aussi ceux qui savent voir et analyser les situations. L'important, c'est la concentration, la rapidité à repérer un danger, la capacité à s'économiser quand cela n'en vaut pas la peine et à y aller quand c'est nécessaire. »

Un fois diplômés, les nageurs-sauveteurs ont l'obligation de s'entraîner régulièrement pour maintenir leur niveau de compétences. Ils s'investissent à la SNSM pendant trois ou quatre ans en moyenne. Cette rotation nécessite un effort permanent de recrutement et de formation de la part de l'association, afin de pouvoir répondre aux besoins des municipalités.



Préparation du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique, tous les samedis matins à la piscine de Rochefort, de mi-septembre à fin mai, pour se perfectionner en natation, apprendre à nager en apnée et à remorquer un mannequin.



Le 5 mai, journée consacrée à l'apprentissage du jet à la Grande côte, à Saint-Palais-sur-Mer. Premier pourvoyeur de sauveteurs sur les plages du littoral, la SNSM forme en moyenne 400 nouveaux nageurs sauveteurs chaque année et surveille un tiers des plages du littoral. Âgés en moyenne de 18 à 25 ans, composés de deux tiers d'hommes et un tiers de femmes, ils se recrutent parmi les étudiants et les jeunes salariés.





Répétition générale lors du « stage mer », du 18 au 20 mai sur la plage de la Bouverie, à La Tremblade : révision de toutes les techniques de sauvetage et récupération dans l'eau, portage de la victime, travail en groupe en milieu naturel, utilisation des différents matériels...

Le bureau d'information touristique de Ronce fait peau neuve

L'évolution des flux touristiques sur le territoire conduit l'Office de tourisme communautaire à repenser son dispositif d'accueil et à renforcer sa présence afin de répondre aux attentes de nos usagers. L'enjeu pour le territoire est d'offrir aux visiteurs des lieux hospitaliers et conviviaux pour mettre en avant la diversité de l'offre touristique et présenter son patrimoine matériel, naturel et immatériel. Le programme de rénovation a débuté en 2022 avec le bureau d'information touristique (BIT) de Royan, suivi du BIT de Mortagne-sur-Gironde livré en avril 2023. En 2024, c'est au tour du BIT de Ronce-les-Bains de faire peau neuve. Le bureau d'information touristique accueille en moyenne 25 000 visiteurs lors de son ouverture saisonnière, et jusqu'à 150 visiteurs par jour en haute saison. Après plusieurs mois de travaux et avec un budget de 510 000 euros, le bureau a été remodelé et modernisé. À l'intérieur, les espaces et la circulation ont été complètement repensés. Autrefois exigu, l'espace d'accueil ronçois offre désormais un agencement clair, sobre et lumineux.

L'outil de travail, plus fonctionnel et accueillant, est désormais ouvert six jours sur sept de 9h30 à 12h30 et de 14 à 18 heures. Dès juillet, il sera ouvert sept jours sur sept et jusqu'à 19 heures pour informer les visiteurs et accueillir les habitants. Le bureau d'information touristique de Meschers-sur-Gironde est à son tour en cours de rénovation et devrait ouvrir dès le mois de juin.



Une programmation ambitieuse pour le Palais Royan Événements

L'Office de tourisme communautaire s'est vu notifier la gestion du palais des congrès de Royan pour une durée de sept années. Ainsi, l'OTC assumera la gestion et l'animation de ce lieu emblématique. L'attente des habitants du territoire est très forte car il s'agit d'un monument classé et constitutif de l'histoire de la ville. Conscient de ces enjeux, l'OTC prévoit de déployer une programmation ambitieuse, avec une offre événementielle destinée à vivre autrement ce lieu patrimonial : assemblées générales pour les associations, séminaires et réunions d'entreprises, petits congrès de proximité, spectacles et concerts, salons, conférences, mariages... Son infrastructure empreinte d'histoire accueille cinq activités principales : rencontres culturelles et sociales de tous les publics, manifestations identitaires



du territoire, séminaires et réunions d'entreprises, événements privés. À cela vient s'ajouter un lieu convivial de rendez-vous : le Café du Palais après le travail en journée ou en soirée avec terrasse extérieure et vue sur la mer. Cet été, avec

les 70 ans de la première pierre, « Le Palais Royan Événements » réserve de nombreuses surprises. Au programme : concerts pour tous les goûts musicaux, stage de danse, spectacles... Le programme est à retrouver sur lepalaisroyan.fr

La marque Royan Atlantique se dévoile aux acteurs du territoire

Plus d'une cinquantaine de rendez-vous ont été organisés depuis le début de l'année pour présenter aux habitants et aux acteurs la nouvelle marque de territoire, traduction graphique de l'identité et du projet d'une destination alliant douceur et action.

Le 10 octobre 2023 a marqué un tournant important pour le territoire avec la présentation en avant-première aux élus de la CARA de sa toute nouvelle marque, Royan Atlantique. Lancée officiellement le 3 janvier dernier auprès du grand public, celle-ci se dévoile petit à petit aux habitants et aux acteurs. Les équipes de l'office de tourisme communautaire et de la CARA sont à l'œuvre pour présenter le code de marque sur le terrain. Traduction graphique de l'identité et du projet du pays royannais, cette boîte à outils collective de communication est proposée à tous les acteurs qui souhaitent valoriser le territoire dans leur communication à destination de cibles externes.

Depuis plus de cinq mois, entreprises, associations, habitants sont invités à rencontrer la marque sous toutes ses formes. Assemblées générales, réunions officielles ou plus confidentielles, rendez-vous en petit comité ou réunions publiques... Plus d'une cinquantaine de rendez-vous ont déjà été organisés auprès de 1200 acteurs et habitants, désireux de communiquer avec la marque ou tout simplement la comprendre. Ces premiers échanges donnent l'occasion aux associations et aux entreprises de se présenter et de découvrir l'univers de la marque et la vision partagée qu'elle incarne. La parole est donnée aux acteurs économiques et associatifs, à ceux qui agissent au quotidien pour le développement du territoire. Parce que la marque de territoire ne se résume pas seulement à son logo, un temps est



également dédié à l'analyse de l'ambition. L'attractivité et la marque sont des sujets qui rassemblent, parce qu'ils révèlent des préoccupations partagées et qu'ils favorisent de nouvelles dynamiques de travail collectif.

La marque « Royan Atlantique » compte ainsi mobiliser tous ses atouts, toutes ses richesses et ses énergies pour renouveler son image, incarner l'alliance de sa douceur et de son action et inciter de nouveaux profils à venir ici.



Pour le lancement de la marque auprès du grand public, une collaboration avec Jben a donné naissance à une expérience artistique éphémère sur la plage du Chay, où l'artiste local a reproduit le nouveau logo de la marque en utilisant le sable pour toile.



Des saisonniers bien accueillis

La Mission locale et l'Office de tourisme de l'Agglomération Royan Atlantique ont élaboré une campagne de communication pour mettre l'accent sur l'attractivité du territoire auprès des saisonniers. Adressée aux écoles et aux universités de La Rochelle, Bordeaux et Poitiers, la campagne s'adresse aux jeunes désireux de découvrir de nouveaux environnements de travail, de participer à la vie de nos stations.

L'office de tourisme poursuit, également, ses actions de formation auprès des travailleurs saisonniers. Des vidéos et une formation en ligne sont mis à leur disposition afin d'améliorer l'accueil de la clientèle et la prescription du territoire. Spécialement conçue pour les saisonniers et les socio-professionnels du territoire, cette micro-formation est rapide, flexible et simple. Rendez-vous sur la page pro.royanatlantique.fr

Le chanvre, une filière d'avenir en plein développement local

Lancée par la Région et soutenue localement par la CARA, une nouvelle filière chanvre est en train de voir le jour au sud du département, avec un objectif de 50 hectares cultivés en 2027. Le chanvre, qui nécessite très peu d'eau et ne demande aucun intrant, est utilisé en alimentaire et comme isolant dans le bâtiment.



Dix producteurs locaux se sont regroupés dans l'association des Chanvriers des estuaires, créée en avril 2024.

Historiquement, le chanvre était cultivé sur le bassin de la Seudre continentale afin d'approvisionner la Corderie royale de Rochefort en matière première pour concevoir les cordes. Aujourd'hui, les acteurs locaux œuvrent à la renaissance de cette filière car elle permet aux producteurs d'intégrer dans leurs assolements une culture respectueuse de l'environnement et de s'adapter au changement climatique. Ses principaux atouts sont les suivants : un besoin en eau uniquement à la levée de la graine, l'absence de pesticide et une croissance rapide qui en fait un authentique puits de carbone !

Aussi, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'association Chanvre Nouvelle-Aquitaine ont-elles soutenu la création d'une filière dédiée au chanvre, de la mise en production à la commercialisation, en passant par un travail sur les outils de transformation. Deux débouchés sont visés localement : l'alimentation (graines, huile, farine) avec cette matière riche en protéine végétale et le bâtiment (isolation laine et chaux-chanvre) avec ce matériau bio-sourcé.

La CARA soutient depuis 2022 la création d'un collectif de producteurs sur le secteur sud de la Charente-Maritime. En avril 2024, ce groupe s'est constitué en association dénommée Chanvriers des estuaires. Son conseil d'administration est composé de dix

producteurs du bassin Royan Atlantique/Gémozac/ Haute-Saintonge qui cultivent du chanvre sur leurs exploitations respectives. En 2023, les premiers tests de culture ont démarré sur 13 hectares au total. En 2024, neuf producteurs de cette association vont cultiver près de 26 hectares. L'objectif des Chanvriers des estuaires est d'atteindre 50 hectares cultivés à l'horizon 2027.

Tout l'enjeu de cette nouvelle filière consiste à avancer de front à la fois sur l'accompagnement des producteurs à la mise en culture et sur l'amorçage des marchés locaux pour l'alimentation et le bâtiment. En effet, les producteurs ont besoin de visibilité sur les débouchés commerciaux pour programmer leurs assolements. Et de leur côté, les acheteurs ont besoin d'assurance sur les approvisionnements pour intégrer cette matière dans leurs pratiques.

UNE CULTURE À « BAS NIVEAU D'INTRANTS » (BNI)

Le chanvre est une culture particulièrement intéressante en matière de transition agro-écologique, car elle est peu gourmande en eau et ne nécessite pas d'intrant. Son développement rapide fait concurrence aux adventices : c'est une plante dite très couvrante. Il n'y a donc pas de désherbage mécanique ni d'herbicide nécessaires sur la culture en place. Elle laisse d'ailleurs derrière elle une « parcelle propre » ce qui diminue indirectement les intrants ou les passages d'outils pour les cultures suivantes : c'est une plante nettoyante. Elle n'est pas non plus sensible aux ravageurs ni aux maladies courantes. Aucune intervention n'est donc nécessaire entre le semis et la récolte. Enfin, cette plante permet d'économiser la ressource en eau : elle n'a pas besoin d'être irriguée.



Valorisation de la graine : un aliment bon pour la santé

Les graines de chanvre présentent une bonne densité nutritionnelle, c'est-à-dire un rapport entre les calories et les nutriments très positif.

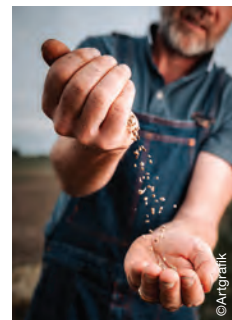
- ➔ **Les protéines** : le chanvre contient les vingt acides aminés du corps humain, une particularité très peu retrouvée dans les végétaux, et notamment chacun des neuf acides aminés essentiels. Sa composition est proche de celle de l'œuf et du soja. Ses protéines sont assimilées entre 91 et 98 %.
- ➔ **Les oméga 3** : la graine de chanvre est riche en deux acides gras essentiels (bon cholestérol), les oméga 3 et les oméga 6, présents en un ratio parfait dans l'huile (un tiers).
- ➔ **Les fibres** : la graine de chanvre contient 30% de fibres, à la fois solubles (régulation du taux de sucre dans le sang) et insolubles (entretien des intestins).

UN APPORT EN PROTÉINES INTÉRESSANT POUR LE RÉGIME ALIMENTAIRE DES SENIORS. L'apport nutritionnel conseillé en protéines pour les personnes âgées est supérieur à la référence de l'adulte. En effet, avec le vieillissement, la synthèse des protéines par le corps est moins efficace et il est donc recommandé aux personnes âgées d'augmenter leur apport en protéines. Seulement, l'altération des capacités masticatoires et

les choix alimentaires de cette population conduisent à une réduction de la consommation d'aliments riches en protéines animales. La solution est donc de mettre plus de protéines végétales dans l'assiette des seniors !

DES PRODUITS DÉJÀ DISPONIBLES EN MAGASIN.

Dans l'attente d'une gamme plus complète, graines entières et huile de chanvre sont disponibles au marché de Royan (produits de Monique Rolland), à l'Escale fermière (produits de Pascale Croc) et à l'épicerie vrac O Gramm'près (à Saint-Sulpice-de-Royan). Plusieurs artisans locaux utilisent déjà le chanvre dans leurs produits, tels que les cookies de Marion Chocolat (à Royan) ou le pain aux graines de chanvre de la boulangerie Les 3 marches (à Saint-Georges-de-Didonne).



Valorisation de la tige : rien ne se perd, tout se transforme !

La tige du chanvre est également valorisée comme matériau biosourcé dans le bâtiment. Par le biais de sa plateforme de rénovation énergétique Cara Renov', la CARA contribue à développer la demande en matériaux biosourcés ainsi que le savoir-faire des artisans. Cette plateforme accompagne également les propriétaires et subventionne leurs travaux d'isolation dès lors qu'ils sont réalisés avec des matériaux biosourcés... tel que le chanvre.

Contact : 05 46 22 19 36 / cararenov@agallo-royan.fr

Les artisans, maîtres d'œuvre ou propriétaires qui souhaitent utiliser de la laine de chanvre ou de la chènevotte produites localement dans le cadre de leurs travaux d'isolation en construction ou rénovation peuvent contacter l'association Chanvriers des estuaires à l'adresse suivante : chanvriersdesestuaires@gmail.com



Au lycée de l'Atlantique, atelier d'isolation de murs en béton de chanvre réalisé par des élèves en rénovation du patrimoine bâti.

PROCHAINE JOURNÉE « AGRICULTURE ET ALIMENTATION » LE 19 OCTOBRE À ÉTAULES



Le chanvre sera à l'honneur lors du prochain temps fort du projet alimentaire territorial (PAT) porté par la CARA, samedi 19 octobre au matin, à la salle multiculturelle d'Étaules. Les visiteurs y trouveront notamment un stand de dégustation de recettes sucrées et salées à base de chanvre, animé par la Cité du goût de la Chambre des métiers et de l'artisanat 17 ; un stand de présentation de la filière locale et des différents produits issus de la graine et de la tige, animé par les producteurs membres de l'association locale Chanvriers des estuaires ainsi qu'un stand de démonstration de l'utilisation du chanvre dans le domaine du bâtiment, animé par la plateforme Cara Renov'. Événement ludique, pédagogique et gourmand, gratuit et ouvert à tous en lien avec l'agriculture et l'alimentation...

Croissance bleue et transition écologique des territoires

Dans le cadre de la mission « croissance bleue », les communautés d'agglomérations Royan Atlantique (CARA) et Rochefort Océan (CARO) et les communautés de communes du bassin de Marennes (CCBM) et de l'île d'Oléron (CCIO) ont lancé une étude sur le potentiel énergétique offert par la mer (houle, courant, gradient de températures).

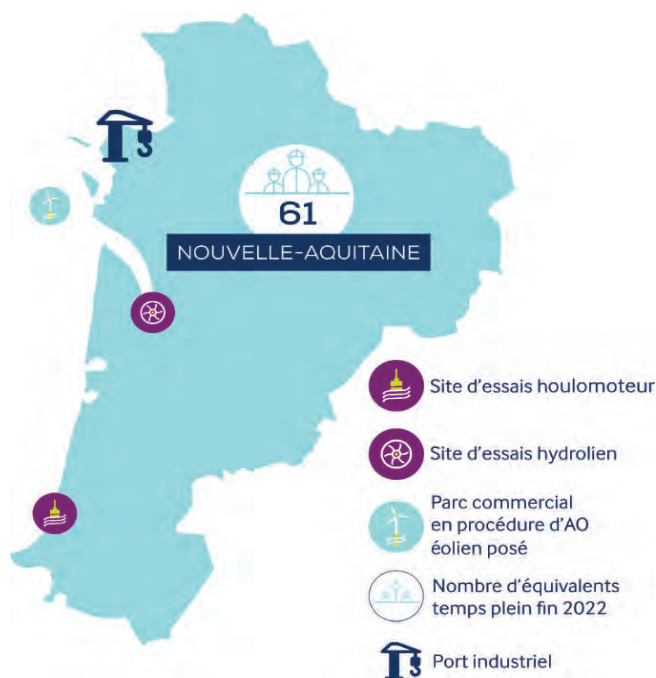
Depuis 2020, quatre intercommunalités du département regroupant 72 communes, la CARA, la CARO, la CCBM et la CCIO, travaillent de concert à l'élaboration d'une stratégie en faveur des métiers et secteurs d'activités liés à l'océan. Cette ambition partagée, baptisée « croissance bleue », est soutenue par la région Nouvelle-Aquitaine au titre du contrat de cohésion territoriale. La mission « croissance bleue » consiste à accompagner les territoires et les filières bleues

(pêche, aquaculture, industrie nautique, sports de glisse...) dans leur transition écologique, en soutenant un développement compatible avec la préservation des ressources naturelles littorales.

Les énergies marines renouvelables (EMR) font partie des onze filières existantes ou en devenir identifiées par la Région comme un moteur pour l'innovation et le développement durable des activités maritimes et littorales. Les

énergies renouvelables souvent plus connues à terre (panneaux photovoltaïques, éoliennes), se développent désormais également en mer. La mer offre d'autres sources d'énergie, comme l'utilisation du courant, de la houle ou des gradients de température entre eaux de surface et eaux profondes. Les technologies associées à ces sources d'énergie ne sont pas toutes matures et sont encore souvent en phase de développement technologique. Deux sites d'essais ont ainsi vu le jour en Nouvelle-Aquitaine au cours de la dernière décennie.

Une étude prospective sur les énergies marines renouvelables a été lancée dans le cadre de la mission « croissance bleue », afin de connaître le potentiel de développement de technologies compatibles avec les spécificités territoriales. L'objectif est d'étudier le potentiel d'implantation d'unités pilotes pour des technologies en cours de développement. L'éolien en mer, déjà mature et existant à grande échelle, a donc été exclu des recherches. Le potentiel de trois principales sources d'énergie est à l'étude : houle, courant et gradients de température, dont les valeurs moyennes ont été obtenues à partir de modélisations numériques. Ce potentiel est croisé avec les enjeux environnementaux et économiques. De nombreuses études complémentaires (mesures in situ, évaluations environnementales avancées) et concertations seront réalisées avant une quelconque mise en œuvre.



Répartition des sites d'énergies marines renouvelables en Nouvelle-Aquitaine. Observatoire des énergies de la mer

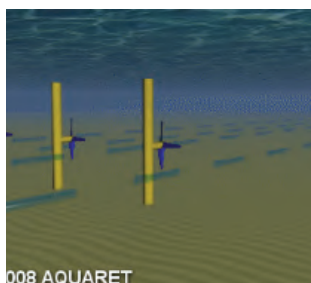
AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

La transition énergétique vise à réduire nos besoins en énergie et à limiter le recours aux énergies fossiles. Diverses institutions scientifiques, gouvernementales et ONG ont proposé des scénarios qui consistent souvent à passer du système actuel, reposant sur l'utilisation de ressources émettrices de gaz à effet de serre, vers un mix énergétique associant réduction de la demande (efficacité énergétique), évolution des modes de vie (sobriété énergétique) et recours aux énergies renouvelables.

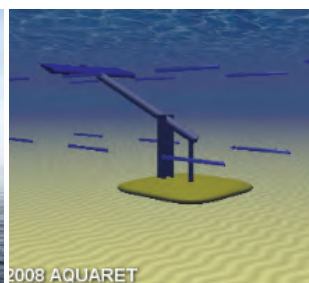
Les trois principales sources d'énergie étudiées

1. L'énergie hydrolienne. Celle-ci permet d'exploiter l'énergie issue des courants liés aux marées. Pour capter cette énergie, différentes hydroliennes sont en cours de développement. Certaines fonctionnent sur le même principe qu'une éolienne, d'autres ont un mouvement oscillatoire, de haut en bas, qui permet

de capter l'énergie via l'activation d'un piston induit par l'oscillation de l'aile. Le choix de la technologie se fait ensuite selon les conditions du milieu : turbidité (nombres de particules en suspension de la masse d'eau), profondeur de captation du courant, cohérence avec d'autres activités anthropiques, incidence sur l'environnement...



Hydrolienne à flux axial ; prototype sur l'île d'Ouessant.



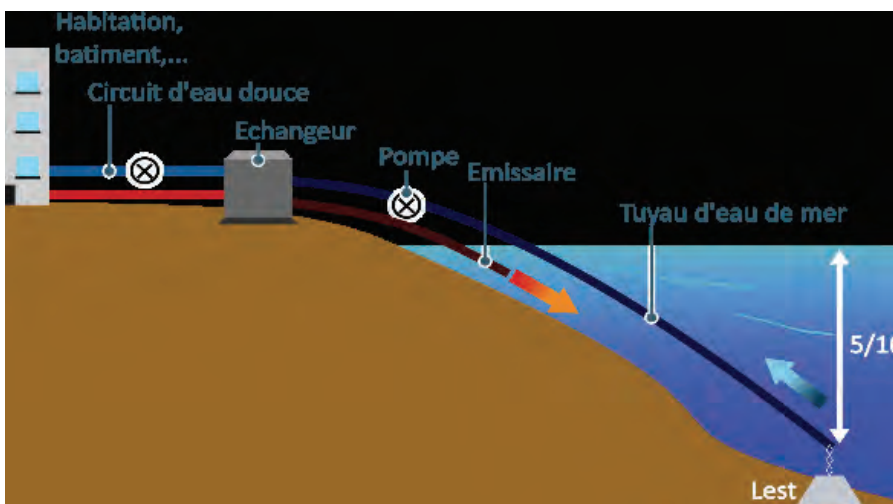
Hydrofoil oscillant ; prototype à Bordeaux.



2. Le houlomoteur utilise l'énergie issue de la houle, l'ondulation à l'origine des vagues qui déferlent sur nos côtes. Les technologies houlomotrices sont encore peu développées car peu matures. On distingue deux grandes catégories : les technologies « offshore », qui captent l'énergie de la houle au large des côtes et qui nécessitent donc d'importants travaux de raccordement et les technologies « nearshore » qui viennent capter l'énergie à proximité des côtes où elles ont alors un effet brise-lame en venant atténuer l'énergie de la houle à la côte. On retrouve à nouveau différents systèmes de fixation dépendants des conditions du milieu et de la technologie retenue, comme les flotteurs oscillants et les colonnes d'eau oscillantes. Les flotteurs récupèrent l'énergie issue du mouvement de l'eau en surface, lui-même induit par la houle. Les batteurs oscillants récupèrent, quant à eux, l'énergie cinétique de la houle en profitant du flux d'eau entre deux oscillations de houle.



Les systèmes à colonne d'eau oscillante (CEO) / Les colonnes à oscillation verticale



3. La thalassothermie vise à utiliser les calories (ou frigories) de l'eau pompée en profondeur pour maintenir un équipement à température constante. L'infrastructure doit être située à proximité directe de la zone de pompage. L'eau de mer est captée à une profondeur de 5 à 10 mètres et à une température comprise entre 12 et 25°C. L'eau pompée transite ensuite par un échangeur thermique où elle vient soit réchauffer soit refroidir un circuit d'eau douce, lui-même connecté à une pompe à chaleur classique. L'eau de mer est rejetée directement en mer à la profondeur correspondant à sa nouvelle température. Il s'agit d'une technologie mature, qui permet par exemple de chauffer des piscines.



ROYAN

Création d'un potager collectif au pied de la Maison du partage

Inaugurée en octobre 2021 dans le quartier Marne-Yeuse à Royan, la Maison du partage est une résidence intergénérationnelle de 27 logements allant du studio au T3, portée par l'association Habitat et Humanisme. Elle dispose désormais d'un jardin potager, sorti de terre le 28 mars à la faveur d'un partenariat inédit. Des résidents de la Maison du partage et douze jeunes de l'association Unis-Cité (jeunes en service civique) ont participé à cette opération lancée

par le service « agriculture et alimentation » de la CARA, dans le cadre du projet alimentaire territorial. Deux maraîchers locaux, Pierre Bernard-Barthe installé à Saint-Augustin et Joshua Beyries à Saint-Georges-de-Didonne, ont fourni gracieusement les plantations : des fraisières, des framboisiers, des arbres fruitiers, des plantes aromatiques issus de rejets ainsi que des plans de blettes et de choux ! Les tiges de chanvre utilisées pour le paillage

proviennent de la Ferme Côtière à Saint-Georges-de-Didonne.

Les substrats de champignons cultivés à l'espace-test agricole par Valentin Agbo Acloso ont également servi à amender la terre, tandis que les résidents apportaient leur compost. Au total, une trentaine de personnes ont joyeusement mis la main à la pâte pour créer ce potager, indéniable vecteur de bonne humeur et de lien social en attendant la première récolte.

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Voyage dans les paysages d'eaux de la Gironde

Jusqu'au 30 septembre, le conteneur Maritimes installé au port de Mortagne-sur-Gironde invite le public à voyager dans les paysages d'eaux à travers un ensemble de films courts tournés sur les communes de Barzan, Chenac-Saint-Seurin d'Uzet, Mortagne-sur-Gironde et Floirac. Cette réalisation du vidéaste Olivier Crouzel et de l'autrice Sophie Poirier se regarde librement à travers les hublots, tous les jours de 10 heures à 22 heures. Lors de rendez-vous fixés à la tombée de la nuit, les portes sont ouvertes et le spectateur

plonge directement dans les paysages. Le médiateur culturel David de Souza (association NousAutres) anime alors des temps d'échange sur la thématique des paysages d'eaux de l'estuaire. Ce projet artistique et d'animation territoriale est porté par le Syndicat mixte du développement durable de l'estuaire pour aller à la rencontre des habitants de l'estuaire de la Gironde et de leurs perceptions des paysages d'eaux, démarche menée en partenariat avec les collectivités du territoire.



- Six balades dans les marais suivies d'une projection sur le port sont organisées au cours de l'été. Places limitées. Gratuit sur inscription sur le site www.roya-natlantique.fr rubrique agenda.

Une expédition renversante sur la Seudre

Du 13 juin au 19 octobre, l'ONG Bleu versant va remonter la Seudre accompagnée de son « Petit géant bleu ». Exposition itinérante et ateliers participatifs seront organisés au fil de sept étapes, afin de mieux faire comprendre au public tous les enjeux de la préservation de l'eau sur le bassin de la Seudre face au changement climatique.

Un Petit géant bleu remonte la Seudre depuis le début du mois de juin, en s'arrêtant dans les marais, au bord des cours d'eau ou des zones urbaines. Les scientifiques farfelus qui l'accompagnent nous traduisent ce qu'il dit, sur la manière de réduire notre vulnérabilité face aux risques d'inondations et comment nous adapter au changement climatique.

Ce personnage imaginaire sert de catalyseur pour partager de nouvelles connaissances avec le public sur la préservation de la ressource en eau du bassin versant de la Seudre, dont le débit pourrait baisser de 20 à 40% d'ici 2050*. Au fil de sept étapes,

des mises en scène du Petit géant bleu sont ainsi réalisées puis captées en vidéo, ainsi que des interviews avec des acteurs du territoire qui ont une histoire singulière avec l'eau (souvenir, métier, gestionnaire du site ou acteur protégeant la ressource, etc...). Vidéos et interviews servent ensuite de support d'échanges lors de bivouacs prévus pendant trois jours dans sept communes du bassin versant, moments de partage ludiques et pédagogiques avec le grand public.

Baptisée « expédition renversante dans le bassin versant de la Seudre », ce projet a été conçu par l'ONG rochelaise Bleu versant,

lauréate de l'appel à projet Educ'eau pour « l'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques et humides face au changement climatique » lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Au fil des sept bivouacs, écoliers, élus, services techniques et habitants sont ainsi associés dans une réflexion d'adaptation des pratiques liées à l'eau, autour d'une recherche de solutions collectives.



**Diagnostic du projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre élaboré par le Syndicat mixte du bassin versant de la Seudre (SMBS).*

TROIS JOURS DE BIVOUACS DANS SEPT COMMUNES

Mêlant l'art et les sciences, gratuite et ouverte à tous, l'exposition renversante fera halte dans sept communes :

- Marennes, place Chasseloup Laubat, du 13 au 15 juin
- La Tremblade, 58 avenue Gabrielle, du 27 au 29 juin
- Mornac-sur-Seudre, festival « Remontée de la Seudre » le 31 août
- Saujon, quai Jules Dufaure, du 12 au 14 septembre
- Grézac, parking de la mairie, du 26 au 28 septembre
- Gémovac, parking rue du Maréchal Foch, du 3 au 5 octobre
- Saint-Genis-de-Saintonge, place Ambroise Sablé, du 17 au 19 octobre

Une même programmation est prévue pour chaque bivouac, sur trois jours :

- Jeudi : 18h-20h, ouverture de l'exposition, crémaillère gratuite et ouverte à tous.
- Vendredi : 9h-17h, ateliers scolaires. 18h-20h, exposition gratuite et ouverte à tous.
- Samedi : 9h-15h, ateliers et exposition gratuits et ouverts à tous.

Plus d'informations sur www.bleuversant.org, instagram : @ongbleuversant, facebook : Ong Bleu Versant



Les rendez-vous d'été 2024

Tout au long de l'été, les communes de la CARA s'animent pour vous faire vivre de bons moments en famille ou entre amis. Retrouvez ces manifestations en détail et actualisées sur le site de votre commune ou sur : www.royanatlantique.fr
rubrique : séjourner > agenda

TEMPS FORTS



Un Violon sur le Sable
18-28 juillet. 3 concerts symphoniques sur la plage de la grande Conche de ROYAN : D 21 juillet. Me 24 juillet. S 27 juillet + récital de Khatia Buniatishvili. L 22 juillet



Festival Musiques et Gastronomie du Monde
V 14 et S 15 juin. les 30 ans. St Palais. V 6 concerts de world music, 13 restaurants du monde. Gratuit.



Festi Vaux
6, 7 & 8 août. 22^e Festival de musiques actuelles. Concerts gratuits à Vaux-sur-Mer.



Flying club festival
24 et 25 août. Festival électro : St Palais/Royan.



1^{er} Festival de ukulé
28, 29 et 30 juin. Meschers-sur-Gironde et St Georges-de-Didonne. Gratuit.



4^e Palm'fest
6 & 7 septembre. Festival de musiques actuelles. Superbus, Royal Republic, Feder, La Ruda, Massive Wagons, dirtyphonics + Tremplin. Point sublime, port La Palmyre.



7^e Spectacle pyrotechnique
D 4 août : 21h30 port de La Palmyre, à la croisée des Phares.

Courses hippiques Royan.
D 14 juillet trophée vert. D 21 juillet. D 28 juillet. D 4 août. D 11 août. D 18 août. D 25 août. D 15 sept. 14h30 Hippodrome Royan Atlantique, La Palmyre.



Crescendo
Du 16 au 18 août. Festival de rock progressif. St Palais. 15 groupes du monde entier. Gratuit.



36^e Jeudis Musicaux
du 6 juin au 19 sept. 32 concerts - classique, baroque, jazz ou gospel, dans les communes du territoire.



Le Tour à la voile 2024
Du 5 au 9 juillet. part de Royan.

BROCANTES SALONS - MARCHÉS

Arvert

S 27 juillet : Marché producteurs et artisans locaux. 17h.
D 4 août : Vide-grenier du Cos.
D 8 sept : Brocante, braderie, vide-grenier. 10h.

Chaillevette

S 20 juillet : Marché gourmand le matin.

Cozes

S 15 & D 16 juin : Salon du bien-être. 10h Salle des fêtes.
S 3 août : 41^e Brocante et foire aux puces.

Grézac

D 18 août : Brocante.

La Tremblade

D 23 juin : Brocante Fest'Ronce.
25 juin-5 sept : Marché des saveurs et des créateurs. 8h les mardis et jeudis.
7 juillet-25 août : Marché de nuit tous les dimanches soir.
10-31 juillet : Antiquités brocante. Port, quai d'honneur. Mercredis.
D 28 juillet : Salon du Livre.
Me 31 juillet : Foire aux vins.
D 18 août : Vide-bateaux.
S 24 & D 25 août : Vide-dressing. 10h La Grève.
D 1^{er} sept : Brocante Fest'Ronce.

Les Mathes

S 29 juin : Bourse d'échange militaria. Palmyre US collection. Les dimanches et mercredis matin : Marché La Palmyre. Mardis et vendredis matin : Marché Les Mathes. Mercredi soir : Marché nocturne La Palmyre.

Médias

M 23 juillet + M 6 août : Marché nocturne et concert. Gratuit. Place du Général de Gaulle. 19h.
D 11 août : Brocante Acca.

Meschers

D 23 juin : Brocante au port.
D 7 juillet : Brocante au port, Groupement de jeunes du Pays Royannais.
Me 10 juillet : 1^{er} Marché nocturne de la saison. 18h30.
S 13 juillet : 32^e Brocante au port, par le Centre socio-culturel Arc en ciel. 9h-19h.
Tous les mercredis, du 17 juillet au 28 août : Marché nocturne.
D 1^{er} sept : Brocante Acap.

Mornac-sur-S

D 7 juillet : Brocante. Parking de la Cure.
J 11, 18, 25 juillet : Marchés nocturnes.
J 1^{er}, 8, 15, 22 août : Marchés nocturnes.
S 3 août : Foire aux livres.
S 7 sept : Brocante La cure.

Mortagne-sur-G

D 14 juillet : Brocante du judo.

D 18 août : Brocante de la Minoterie.
D 25 août : Grand foire de la St Fiacre.

Royan

29 juin-31 août : Marché nocturne.
7 juillet-25 août : Marché de producteurs fermiers locaux.
D 23 juin : Brocante Royan-Pontallac.
Me 26 juin : Bourse aux instruments.
D 30 juin : Salon du Livre.

Saint-Augustin

S 29 juin : Brocante, dans les jardins de la Résidence.

Saint-Georges-de-D

J 4, 11, 18, 25 juillet : 17h-23h Marché nocturne Front de mer.
D 7, 14, 21, 28 juillet : 8h30-14h Marché Artisanal Place de Verdun.
J 1^{er}, 8, 15, 22, 29 août : Marché nocturne.
D 4, 11, 18, 25 août : Marché Artisanal.

Saint-Palais-sur-Mer

L 1^{er}, 8, 15, 22, 29 juillet : 15h-mi-nuit. Marché du terroir.
M 2, 9, 16, 23, 30 juillet : 20h-minuit. Marché nocturne.
V 5, 12, 19, 26 juillet : 17h-minuit. Marché d'art.
S 6 et D 7 juillet : 9h30-19h. Salon minéraux. Fossiles, bijoux de créateurs. Salle des fêtes.
M 16, 30 juillet : 9h-19h. Les bouquinistes. Place de l'Océan.
D 28 juillet : 8h-18h Brocante des pompiers. Parc Raymond Vignes.
V 2, 9, 16, J 22, 29 août : Marché d'art.
L 5, 12, 19, 26 août : Marché du terroir.
M 6, 13, 20, 27 août : Marché nocturne.
M 13, 20 août : Bouquinistes.
S 18 août : Foire aux vins et à la gastronomie.
D 25 août : Foire aux puces par le comité de jumelage.
31 août-15 septembre : St-Palais sur livres.
L 2 sept : Marché du terroir.
M 3, 10 sept : Bouquinistes.
M 3 sept : Marché nocturne.

St-Romain-de-Benet

D 30 juin : Brocante.

Saujon

D 16 juin : Vide grenier des Marcassins.
L 8 juillet : Foire mensuelle.
V 14 juillet : Vide grenier des Marcassins.
D 11 août : Vide grenier ACCA.
L 12 août : Foire mensuelle.
J 15 août : Vide greniers du Triathlon.
D 8 sept : Vide greniers des Pompiers.
L 9 sept : Foire mensuelle.

Semussac

D 7 juillet : Brocante Efourneigas.
M 15 août : Brocante Team Océan 17.

Talmont-sur-G

D 7 juillet : Brocante pro. 8h.
D 4 août : Brocante pro. 8h.
D 1^{er} sept : Brocante pro. 8h.

Vaux-sur-Mer

Juillet & août le lundi soir : Marché nocturne.

S 27 juillet : Vide-grenier Vaux Perspectives, parc des sports.

SPORT**Arvert**

D 21 juillet : 2^e Rasso bike life (vélo). 15h.

Breuillet

D 16 juin : Tournoi de foot.

Cozes

Vendredis soir, juillet & août : Tournoi tennis club. 19h30.

Vendredis soir, juillet & août : Tournoi tennis de table. 20h.

Étaules

S 15 sept : Course cycliste UFOLEP Les Boucles de la Seudre. 13h30 et 15h.

La Tremblade

D 14 juillet : Concours international et national de Tir à l'Arc extérieur.

Médias

J 15 août : Foulées médaisais. Départ 9h30 salle omnisports.

Meschers

S et D 16 juin : Régates interlieue cata, qualificatif Championnat France. Plage des Nonnes. Cercle Nautique. 40 bateaux (80 coureurs), 2 jours de course pour se qualifier aux Championnats de France. Expo écosystèmes du parc naturel marin, jeux/quizz marin et environnement, tombola, balade en bateau, visite des Grottes de Régulus et/ou Matata.

D 16 juin : 9h30 Port. Course les Pirates et des Nonnes. 12/6 km Départ 11h parcours enfants 450 m, 1,3k m et 2,3 km.

Mornac

D 23 juin : Course explor'Run. Port.
D 8 sept : Course cycliste. Cycloclub Saintes.

Royan

S 22 & D 23 juin : Beach Tennis championnat régional.

V 28 juin : Course Déboite. Course à pied en relais. 19h30.

Saujon

S 15 juin : Seud'Raid, 15h à la Taillée verte.

D 7 juillet : Foulée Saujonnaise.

Saint-Georges-de-D

26 juillet-11 août : Retransmission des Jeux Olym-piques Paris 2024 sur écran géant. Salle bleue. Au relais.

Saint-Palais-sur-Mer

26-30 juin : Concours international des sauts d'obstacles. Royan Horse club. Maine Gaudin – Gratuit.

Me 10, 17, 24, 30 juillet : 18h. Tournoi de tennis de table.

26 juillet-11 août : Retransmission des Jeux Olympiques Paris 2024 sur écran géant. Salle des fêtes.

S 3, D 4 août : 10h-18h. Master de Nauzan Volley ball 3x3, en présence de joueurs pros. Plage de Nauzan.

Me 7, M 13, Me 21 août : 18h. Tournoi de tennis de table.

1er-8 septembre : OPEN 17 Tournoi international féminin de tennis. Tennis club.

Vaux-sur-Mer

S 6 & D 7, S 20 & D 21 juillet : Tournée des plages Volley-ball.

V 12 juillet : Course pédestre Les 10 kms de Vaux. 20h.

S 3 & D 4 août : Master beach_volley de Nauzan. 10h.

M 6 août : Tournée des plages Volley-ball.

NATURE & LOISIRS

Tout l'été : Sorties et animations nature au Parc de l'Estuaire Ateliers spécialisés, animations, promenades, sensibilisations. Nouveau parcours de land art. Gratuit, tout public, sur le sentier forestier du Parc. Infos : 05 46 23 77 77 / www.leparcdelestuaire.com

Arvert

Tout l'été : Pétanque en doublette. 14h30.

Barzan

S 3 & D 4 août : La Nuit des étoiles.

Boutenac-Touvent

D 15 sept : Concours de boules place de la Mairie. Début à 15h.

Chaillevette

S 20 juillet : 2^e Rando pédestre l'Huitre mélomane. 8km.

Chenac-St-Seurin d'Uzet

S 22 juin : Rando pédestre suivie d'une porchetta. 17h.

Cozes

S 15, 29 juin + D 14, S 27 juillet + S 10, 24 août + S 14 sept : Concours de pétanque.

Étaules

M 25 juin + M 9 & 23 juillet + M 6 & 20 août + M 3 & 17 sept : Concours pétanque doublette. Chemin de Sable 14h30.

D 14 juillet + J 15 août : Randos des huîtres VTT (6 parcours) et pédestres (2 parcours). Départs à partir de 8h. Chemin de Sable.

Floirac

S 15 juin : Marche gourmande, départ entre 18h et 19h30.

S 31 août & D 1^{er} sept : Ball-trap. Terrain La Moulinette.

Grézac

S 22 juin : Marche gourmande semi nocturne.

Meschers

S 15 juin : 17h, Rencontres forestières, apéritif dinatoire crépusculaire. Domaine de Suzac, Parc de l'Estuaire. A partir de 7 ans.

S 6 juillet : Traditionnelle Rando gourmande. 9h30 stade. 9 km.

D 4 août : Fête du port.

Mornac-sur-Seudre

S 6 juillet : Rallye des Galop'ch'naux. Port et Seudre. Kayak et nature.

V 23 & S 24 août : Voiles de Mornac. Rassemblement de vieux gréements

et animation sur le port.

S 31 août & D 1^{er} sept : Remontée de la Seudre.

D 15 sept : Pique-nique P'tits Mornaçons. Jardins partagés.



Solitaire du Figaro
 Escalé à Royan
 du 4 au 8 sept.

Sablanceaux

Tout l'été : Ateliers de ressourcement forêt.

Semussac

V 21 juin : Concours de pétanque doublettes, en nocturne 19h30. Place champ de foire.

Saint-Palais-sur-Mer

M 9, 16, 23 juillet : 10h. Balade commentée Sentier des Douaniers. Office de tourisme.

M 9 juillet : 14h30. Concours châteaux de sable.

15-19, 22-26 juillet, 29 juillet-2 août, 5-9 août, 12-16 août, 19-23 août : 9h30-10h30. Animation Sport & bien-être. Réveil musculaire, marche nordique et/ou aquatique, fitness. Plage de la Grande Côte.

V 2, M 6, 13, 20, 27 août, M 10, 17 sept : 10h. Balade commentée Sur le sentier des Douaniers. Office de tourisme.

Vaux-sur-mer

V 2 août : Nuit des étoiles. 18h30. Parc de la mairie.

Apéros compost'

Ateliers pour s'initier au compostage. 12h. Gratuit, sur inscription.

V 21 juin : Semussac, Esplanade du champ de foire.

V 6 sept : Étaules, devant la salle La Pléiade.

V 27 sept : La Tremblade, Ilot Rousselot.

Train des Mouettes

Voyagez comme au 19^e siècle. La plus ancienne locomotive de France encore en service

www.traindesmouettes.fr

ART & CULTURE**Arces-sur-Gironde**

J 18 juillet et J 8 août : Visite guidée église St Martin. 10h.

Arvert

L 24 juin : 19h cinéma, Et plus si affinités. Salle des fêtes.

J 4 juillet : Concert Jeudis musi-

caux. Trio metral. 20h.

Me 17 juillet : Cinéma plein air, Le Crime du Sommelier. 20h30.

S 20 juillet : 1^{er} Rock in Presqu'île. 3 concerts. Entrée libre. 18h30-minuit.

J 1er août : Ciné plein air. 22h.

Barzan

Animations, visites et ateliers tout l'été au site du Fâ.

S 15 & D 16 juin : Journées européennes de l'Archéologie. Site du Fâ.

M 23 juillet : Un Violon sur la ville, récital. Au Fâ.

J 25 juillet : Concert Jeudis musicaux. 20h.

Me 7 août : Concert Eurochestrées. 19h.

Breuillet

J 20 juillet : Jeudis Musicaux, église St-Vivien 20h.

Chaillevette

J 25 juillet : Théâtre. 21h30.

Chenac-St-Seurin d'Uzet

J 1^{er} août : Concert Jeudis Musicaux. 11h église St-Séverin.

Me 21 août : Ciné plein air vignoble. 20h15.

Corme-Écluse

S 15 juin : Gala danse de fin de saison Danses & Vous. Salle des fêtes à 20h30.

Cozes

Tout l'été, à partir du 9 juillet : Balade commentée au cœur du bourg. 10h.

Épargnes

J 11 juillet : Concert Jeudis musicaux. 20h.

Me 31 juillet : Ciné plein air vignoble. 20h30.

Étaules

Me 21 août : Ciné plein air comédie Maison de retraite. 22h complexe sportif. Gratuit.

J 29 août : Concert Jeudis musicaux. Duo trompette/ tuba. 21h église Notre-Dame.

Floirac

J 29 août : Concert Jeudis Musicaux. 20h. Duo de viole.

Grézac

J 18 juillet : Concert Jeudis musicaux. 20h, église.

La Tremblade

L 22 juillet : Ciné plein air, port 22h.

L 5 août : Ciné plein air, La vie pour de vrai. Au port 22h.

J 8 août : Concert Eurochestrées. Orchestre symphonique des jeunes de Hang Zhou (Chine). 21h30 La pinède.

Les Mathes-Palmyre

S 29 juin : 3^e Reconstitution camp militaire 2^e guerre mondiale.

Cinéma plein air juillet : **L 15 juillet à 22h15**, Plancha, Point Sublime, Port de La Palmyre.

L 22 juillet à 22h15, Le chat potté 2, Parc de la mairie, Les Mathes.

L 29 juillet à 22h, Footloose, Point Sublime. Repli météo : Espace multi-loisirs.

D 4 août : Spectacle pyrotechnique son & lumière. Port de La Palmyre.

Cinéma plein air août : **L 12 août à 22h**, Zodi et Têhu, frères du désert, Point Sublime.

L 19 août à 21h45, 10 jours encore sans maman, Parc de la mairie, Les Mathes Gratuit. Repli météo : Espace multi-loisirs.

Médis

J 20 juin : Fête de la musique, concert gratuit à partir de 19h sous la halle du marché.

L 15 juillet : Académie Musicale. 3 concerts de musique classique. 17h église et jardin de la mairie. Gratuit.

M 16 juillet : 22h30 Cinéma plein air Super Mario Bros. Gratuit. Jardin de la mairie.

M 13 août : 21h30 Cinéma plein air Joyeuse Retraite 2. Gratuit. Jardin de la mairie.

J 12 sept : 20h Concert Jeudis Musicaux. Église de Médis.

Meschers

S 22 juin : Cie Théâtre Passion (ados). 20h La Passerelle.

D 23 juin : 15h, Cie Théâtre Passion invite Le Foyer Rural d'Arvert. La Passerelle.

Tous les samedis, du 20 juillet au 17 août : Théâtre devant l'église de Meschers, 11h-12h. Cie Théâtre Passion.

J 20 juin : 20h, Rencontres cinéma & peinture. Le temps des forêts. Family Fun Park.

Tous les mardis, du 2 juillet au 27 août : Les Nocturnes, spectacle. 21h, Grottes du Régulus.

Tous les jeudis, du 4 juillet au 29 août : Les nocturnes, déambulation libre. 21h, Grottes du Régulus.

S 6 juillet : 21h30, Ouverture de la saison estivale avec Opsa Dehéli en concert. Au port, Gratuit.

Tous les dimanches matin, du 7 juillet au 25 août : Artistes association Arts et Lumière et leurs créations devant l'Office de Tourisme et sur le parvis de la mairie. 10h-12h.

Me 17 juillet : 10h-12h Visite guidée au départ de la Place de l'église.

Me 17 juillet : 21h Concert les Crog. Gratuit.

Juillet & Août : Animations musicales devant l'office de Tourisme.

V 19 juillet : 21h30. Spectacle déambulatoire Cie Deus ex machina. Gratuit.

S 20 juillet : 1^{er} Open air de 15h à minuit.

Maïne-Repos. Gratuit en plein-air. Concerts, dj sets, expos photos et peinture, foodtrucks, créateurs locaux.

Me 24 juillet : Répétitions publiques Violon sur le Sable. 10h la Passerelle. V 26 juillet : 20h Flâneries sur les rivages michelais. Par les Passagers du Régulus.

J 1^{er} août : 20h Concert Jeudis Musicaux. Église St Saturnin.

Me 14 août : 10h-12h, Visite guidée, départ Place de l'église.

V 16 août : 20h Flâneries sur les rivages michelais. Par les Passagers du Régulus.

Du 23 au 25 août : Festival cinéma, Un écran dans les arbres.

Animations autour du son, de l'image, projections de longs et courts métrages et autres découvertes.

V 6 sept : 20h, Plage des Nonnes Concert à la plage. Mornac-sur-Seudre

J 8 août : Jeudis Musicaux église St-Pierre. 11h.

Mortagne-sur-Gironde

V 2 août : Jeudis Musicaux. 20h église St-Etienne.

Me 14 août : Ciné plein air. 20h30.

Royan

Tout l'été : Visites guidées, ateliers, animations culturelles, soirées d'été au Conservatoire.

Sablonceaux

Les mercredis après-midi : Visite guidée de l'église abbatiale.

Me 10 juillet : Ciné plein air vignoble. 20h15.

Saujon

S 15 juin : Gala École de Musique et de Danse, 21h, la Salicorne.

17 juin-15 sept : Expo JO Un siècle d'affiches, à la piscine.

S 29 juin : Concert orchestre de variété et ensemble d'accordéons. 20h30 la Salicorne

L 1^{er} juillet : Cinéma Un petit truc en plus, 20h30 la Salicorne.

J 11 juillet : Ciné plein-air Jumanji (1995). 19h jeux de société en plein air, puis diffusion du film vers 22h30 au parc du Château.

V 12 juillet : Concert trompette et orgue, 21h à l'Église.

L 5 août : Théâtre Les forains, 21h parc du Château.

M 6 août : Concert Trombone et Orgue, 21h à l'Église

J 8 août : Eurochestreries, la Salicorne, 20h30.

V 16 août : Concert Soprano, Hautbois et Orgue, 21h Église de Saujon.

S 14 sept : Le Gai Mariage, 20h30 à la Salicorne.

Semussac

Juin & juillet : Festival Lecture et Petite Enfance. Bibliothèque municipale.

Me 19 Juin : Spectacle de marionnettes. 10h foyer rural.

V 21 juin : 2^e Déambulation semi-nocturne. 17h30-20h.

Saint-Augustin

J 25 juillet : Concert Jeudis Musicaux. 20h.

Saint-Georges de Didonne

D 30 juin/D 7 juillet : 11h/10h30. Concert Orchestre d'Harmonie, parvis du Relais de la Côte de Beauté. Gratuit.

L 8 Juillet : Festival Oceanside. 15h-23h.

. 15h Scène ouverte, hip-hop, danse.

. 19h Concert rock.

. 21h Concert rap.

. 22h Battle de dj.

Me 17 Juillet : 11h-23h. Académies musicales. Concerts musique classique. 11h Place de Verdun. 18h église. 21h Place de l'Eglise.

Me 14 août : 20h. 36^e Jeudis musicaux, église St G. de D.

V 6 sept : 20h30 Concert jazz William Trio, salle bleue au Relais de la Côte de Beauté.

Saint-Palais-sur-Mer

17-20 juin : Portes ouvertes conservatoire.

S 29 juin : 11h Concert Orchestre d'harmonie Royan/St-Palais. Place de l'Océan – Gratuit.

D 30 juin : 18h Concert

Orchestre symphonique amateur de Pons. Eglise. Gratuit -16 ans.

Me 3 et J 4 juillet : 16h30/21h. Cirque Kiprocollectif, Cie du centre municipal des arts du cirque Le Lido de Toulouse. Place de l'Océan – Gratuit.

D 7 juillet : 18h. Les concerts du Concié. 2^e Bières en live. 3 groupes : reggae, pop-rock, funk.

M 16 juillet : 21h30 Spectacle de cirque. Place de l'Océan.

Me 17 juillet : 21h30. Cie Diabolos. Spectacle burlesque. Place de l'Océan.

Jeudi 18 juillet : Sites en scène. 22h. Spectacle adapté du best-seller Moby Dick. Danse, artistes de cirque, musique live et grand final avec pyrotechnie. Départ rond-point olivier. Final place de l'Océan. Gratuit.

D 21 juillet : 19h. Concerts du Concié. Chanson française/afro-jazz.

L 22 juillet : 19h Spectacle de cirque.

Jeudi 25 juillet : Un Violon sur la Ville. 19h. Deux danseurs de l'Opéra de Paris avec le pianiste François Lambret. Green du Golf de Royan.

D 28 juillet : 18h-minuit Les concerts du Concié. Plus de 40 musiciens se retrouvent sans avoir jamais joué ensemble.

M 30 juillet : 21h Concert. 60's-90's. Soul, funk, hip-hop.

D 4 août : 19h-minuit Les concerts du Concié.

D 4, M 6, M 20, S 24 août : 21h30 Spectacle de cirque.

Me 7, D 11, M 13, Me 21, 28 août : 21h30 Spectacle burlesque.

D 11 août : 19h à minuit. Les concerts du Concié : rock garage/funk-electro.

J 5 sept : 20h Jeudis musicaux. Avec Julie Depardieu (récitante). Église nouvelle.

Saint-Sulpice-de-Royan

Du 5 Juillet au 30 août : Tous les vendredis soir, Festival des vieilles forges. Concerts gratuits, soirée dansante. Jardin Passy.

J 4 juillet : Concert Jeudis musicaux. 20h.

Talmont

Ateliers restauration de la Yole et visites guidées du village tout l'été.

L 15 juillet : Partir en Livre. Jeux littéraires et peintures.

16-21 juillet : Semaine du film sur Talmont. Musée.

16 juillet-20 août : Les Mardis aux bougies. Parking gratuit à partir de 18h30

D 28 juillet : Concert Un violon sur la ville. Récital piano. 19h.

Me 7 août : Concert Valéry Orlov. 18h30.

Vaux-sur-Mer

M 23 juillet : Ciné plein air, Barbie. 22h30. Place Maurice Garnier.

M 30 juillet : Ciné plein air, Krypto et les supers animaux. 22h30. Place Maurice Garnier.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 Juin

Arvert : À partir de 17h. Concerts, bal dansant, chorale, Batucada, soirée disco, Djembé.

Chaillevette : À partir de 10h. Soirée dansante 19h30-2h.

Étaules. Union des commerçants. 18h30-23h30. Place Général de Gaulle. Années 80/90.

La Tremblade. 10h Déambulation au marché. 21h place Eiders.

Les Mathes : A partir de 17h. Place de la Halle.

Médis : Jeudi 20 juin 19h.

Meschers : 19h30 Repas de rue et soirée dansante. ACAP.

Royan : Esplanade Pontailac et centre-ville.

Semussac : 2^e Déambulation semi-nocturne conte, danses, spectacle. A partir de 17h30.

St Georges de Didonne : 19h-23h groupe Cariba Place Verdun.

St Palais : 18h concert du conservatoire. 21h30 concert DJ Vanpoucke.

Dimanche 23 juin

Brie-sous-Mortagne : fête de la musique.

Mortagne-sur-Gironde : Dimanche 23 juin. 12h au port.

FÊTES & ANIMATIONS

Arvert

V 28 juin : Fête de l'école. 17h.

S 27 juillet : Terroirs en fête. 20h repas musical. 21h30 bal concert.

Barzan

Animations tout l'été au site du Fâ.

S 20 juillet : 24^e Mouclade et soirée Dansante. Barzan-Plage. 19h. Comité des fêtes.

Boutenac-Touvent

J 3 août : Soirée espagnole. 20h, salle associative, animée par l'orchestre Coucher de soleil.

J 31 août : Soirée moules-frites. 20h, salle associative, animée par l'orchestre Coucher de soleil.

Breuillet

S 20 juillet : Fête du Coquillage, 19h, Parc des Loisirs. Concert-bal, feux d'artifice. Restauration sur place.

S 10 août : Soirée Entre Terre et Mer, concert-restauration. 19h-2h, Place Lipkowski.

S 7 sept : Forum des Associations, Salle Multiculturelle 10h-18h.

Chaillevette

V 21 juin : Fête place de Chatressac.

S 29 juin : Fête au port.

S 20 juillet : Concert 18h swing jazz manouche. 20h Fête des huîtres et soirée dansante.

J 15 août : Fête au port.

Chenac-St-Seurin d'Uzet

S 17 août : Soirée à thème et bal champêtre.

Corne-Écluse

S 22 juin : Feu de St Jean au terrain des sports, suivi d'un bal gratuit organisé par l'ACCA.

D 28 juillet : Apéro Concert 18h30. Place de l'Église. Gratuit.

V 6 sept : Forum des associations salle polyvalente.

Cozes

Les mardis de l'été : Concerts en soirée.

Du 2 juillet au 27 août. 20h30.

S 3 août : Portes ouvertes des Pompiers.

Épargnes

S 22 Juin : Soirée Entrecôtes dansante, organisée par l'ACCA communale.

9-11 août : Fête du Pineau et des terroirs. Expos, jeux, spécialités culinaires, spectacles, concerts et bals chaque soir, feu d'artifice musical.

Étaules

S 29 juin : Fête des écoles, kermesse. 11h Chemin de Sable.

Me 10 juillet : Concert 12 O'Clock Cover. Reprises. 21h Place du Champ de Foire. Repli météo : salle La Pléiade.

S 13 juillet : Déambulation, défilé aux lampions. À partir de 22h Square de Kembs. Final avec pyrotechnie de proximité et manipulations de feu. Gratuit.

D 14 juillet : Kermesse 17h, repas dansant 20h. Stade et salle omnisports.

Me 17 juillet : Concert jazz festif. 21h place du Champ de foire. Gratuit.

Me 24 juillet : Concert latino. 21h place du Champ de foire. Gratuit.

J 25 juillet : Loto du club de l'Age d'or. 21h salle omnisports.

Me 31 juillet : Concert swing festif. 21h place du Champ de foire. Gratuit.

Me 7 août : Spectacle jonglerie culinaire. 21h place du Champ de foire. Gratuit.

J 8 août : Loto au profit de la lutte contre le cancer. 21h salle omnisports.

Me 14 août : Concert tribute to Queen. 21h place du Champ de foire. Gratuit.

S 12 sept : Forum associations. 10h. La Tremblade.

Floirac

S 13 juillet : Floira'bières 20h-2h entrée libre.

Me 14 août : Éclade de moules 20h-4h.

L'Éguille

Balade vélo sensorielle et visite ostréicole tout l'été.

V 12 juillet : Retraite aux flambeaux. Feu de joie avec fanfare.

S 13 juillet : Sardinade et feu d'artifice.

S 20 juillet : Repas au port.

La Tremblade

Concerts & animations tout l'été.

S 6 juillet : Fête du port.

S 13, V19, D 21, V 26 juillet : Sardinade. 19h30 place Brochard.

V 2, 9, 16, S 24 août : Sardinade. 19h30 place Brochard.

S 3 août : Fête de la mer.

J 15 août : Election Miss Ronce-lès-Bains.

Me 28 août : Feu d'artifice musical des commerçants. 22h30

Les Mathes

L 24 juin : Fête de la Saint Jean. 21h30 Concert. 22h30 Spectacle. 23h15 Embrasement sur la plage de La Palmyre.

V 12 juillet : Feu d'artifice, soirée gourmande, concert. A partir de 19h.

J 18 juillet : Spectacle de feu, à 22h30. Cie Arche en Sel.

Tous les vendredis en juillet & août : Vendredis Gourmands. 19h La Halle. Soirées gourmandes et musicales avec des foodtrucks.

J 1^{er} août : Concert 21h30. Scène de la pinède, La Palmyre.

Médiss

M 23 juillet : 19h Concert d'Effervescence 17. Gratuit. Place du Général de Gaulle.

M 6 août : 19h Concert des Arts du Marais. Gratuit. Place du Général de Gaulle.

J 22 août : Spectacle de Feu. 22h Espace Médiss Loisirs. Gratuit.

D 8 sept : Forum des Associations. 10h-18h.

Meschers

D 16 juin : 12h, Repas dansant. La Passerelle. Organisé par AAM. Tous les lundis matin, du 8 juillet au 19 août : Moment convivial, pot offert par les Commerçants. 12h Office de Tourisme.

S 13 juillet : 19h Défilé de mode suivi d'un repas et d'une soirée dansante. Au port. Par ACAP.

Tous les jours en juillet et août : Animation devant l'Office de tourisme ou au marché à 11h. Apérô Village ou concert à 21h.

L 29 juillet : Soirée disco. 19h plage des vergnes.

D 4 août : Fête du port.

J 15 août : 10h-18h Portes ouvertes chez les Pompiers.

V 30 août : Bal de fin d'été. 21h Maine-repos.

Mornac-sur-Seudre

V 28 juin : Kermesse à l'école.

S 20, 27 juillet : Concert. Jardins Partagés.

S 10, 17 août : Concert. Jardins Partagés.

S 24 août : Feu d'artifice au port.

Mortagne-sur-Gironde

Animations, balades commentées & concerts tout l'été. Concerts podium Parias. 19h

D 30 juin : Fête des Moutonniers.

12-15 juillet : Week-end festif au port.

S 13-15 juillet : Frairie de la Rive.

L 15 juillet : Feu d'artifice musical. 23h.

Me 17, 24, 31 juillet : Pot d'accueil des vacanciers. 11h30.

S 20 juillet : Soirée des cabanes. 19h30.

Me 7, 14, 21 août : Pot d'accueil des vacanciers. 11h30.

S 17 août : Fête du port.

S 14 sept : Concert de chansons françaises.

Royan

Concerts & animations tout l'été.

J 15 août : Feu d'artifice, festival pyrotechnique.

TOURNÉE DE CONCERTS
23^e Révels en Pays Royannais
Révélation musiques actuelles.

Koko Loko afro/jazz : du 20 juillet au 7 août.

Jeannette Berger soul intemporelle : du 3 au 6 août.

The Soulphoenixs funk/électro : du 10 au 13 août.

5 Marionnettes sur ton théâtre chanson française : du 19 au 24 août.

www.lesreveels.fr

www.facebook.com/lesreveels

Saujon

21-23 juin : Guinguette, trois jours de fête sur la Taillée.



S 22 juin : Après-midi jeux de société à la médiathèque, 15h.

D 14 juillet : Feu d'artifice et bal.

Me 17 juillet : Concert d'ALAM, 21h au port de Ribérour.

L 22 juillet : La guinguette des loupiots. 18h parc du Château.

Me 24 juillet : Concert de Take the Biscuit, 21h port de Ribérour.

L 29 juillet : Spectacle jeunesse. 18h au Parc du Château.

Me 31 juillet : Concert d'Ella/Foy, 21h au port de Ribérour.

V 2 août : La nuit des étoiles. 16h30-1h à la Salicorne.

Me 7 août : Concert Koko Loco, 21h au port de Ribérour.

Me 14 août : Feu d'artifice et bal populaire, 21h la Lande.

Me 21 août : Concert, 21h port.

S 24 et D 25 août : Guinguette en bord de Seudre.

Saint-Georges-de-Didonne

Concerts & animations tout l'été.

Parvis du Relais de la Côte de Beauté. Place de Verdun.

V 28 Juin : 19h-23h Dîner de ville. Les St-Georgeais partagent un dîner dans une ambiance festive, place de Verdun.

Me 31 Juillet : 10h Olympiades, plage et Parvis du Relais de la Côte de Beauté. 18h-23h

Soirée jeux + Olympiades.

S 31 août : 21h Fête au Lac d'Enlias, bal populaire.

D 8 septembre : 10h-17h

Forum des associations, parvis du relais.

Saint-Palais-sur-Mer

Me 10, 17, 24, 30 juillet : 17h Murder party.

J 11, 25 juillet : 19h-22h30. Chill party. Transats face à l'océan, musique, food-truck.

23-25 juillet : 17h-23h Festival des jeux. Place de l'Océan. Gratuit.

Mardi 30 juillet : 22h45 Feu d'artifice Plage du Bureau.

J 1^{er} août : 19h-22h30. Chill party.

6-8 août : 17h-23h. Festival des jeux en libre accès. Place de l'Océan.

Me 7, M 13, Me 21, 28 août : 17h Murder party.

J 8, 15, 22, 29 août : 19h-22h30. Chill party.

V 9 août : 19h Repas charentais. St-Palais sport football. Au Stade.

S 7 sept : Journée de la vie associative.

Saint-Romain-de-Benet

D 7 juillet : Sardinade.

Saint-Sulpice-de-Royan

V 28 juin : Toute la journée St-Sulpice en fête. Kermesse de l'école et nombreuses animations. Au Jardin Passy.

Du 5 Juillet au 30 août : tous les vendredis soir, Festival des vieilles forges. Concerts gratuits, soirée dansante, restauration sur place. Jardin Passy.

S 7 septembre : Forum des Associations. Parking Salle des Fêtes

Vaux-sur-mer

Concerts, visites, expositions & animations tout l'été

V 26 juillet : Spectacle de feu. Gratuit. 22h théâtre de verdure.

FÊTE NATIONALE 14 JUILLET

Arvert : Port de la Grève à Duret. 10h-19h Chenal des artistes. 19h-minuit Batucada, défilé aux lampions, Feu d'artifice.

Breuillet : Fête de Village, 14h-18h, parc des loisirs.

Cozes : Plaine de Sorlut. Fête du 14 juillet, feu d'artifice et bal.

Étaules : 20h30 bal populaire avec DJ. Suivi du feu d'artifice puis reprise du bal.

La Tremblade : Samedi 13 juillet. Soirée dansante avec Dj Filipe. 21h place des Aiders.

L'Éguille : Le Samedi 13 juillet. Feu d'artifice et Sardinade au port.

Médiss : Samedi 13 juillet à 23h, feu d'artifice et bal populaire.

Meschers : 10h Véhicules militaires et pompiers + fanfare.

Mornac-sur-Seudre : Fête nationale au port.

Mortagne-sur-Gironde :

Lundi 15 juillet. Retraite aux flambeaux. Majorettes. Fanfare. Feu d'artifice musical.

Royan : Feu d'artifice plage de La Grande Conche. Puis bal esplanade Kerimel.

St-Georges-de-Dne : 21h DJ Ricochet, années 60 à nos jours. Place de Verdun.

Saint-Palais : 19h-minuit. Soirée dansante et dîner charentais, St-Palais sport football.

Saujon : Feu d'artifice et bal populaire, 21h aire de la Lande.

COLLECTE DE SANG

18 juin : COZES de 8h à 12h30 Logis de Sorlut.

25 juin : SAUJON de 8h à 12h30 à la Salicorne.

27 juin : ROYAN 8h Palais des Congrès.

13 juillet : ARVERT salle des fêtes 8h30-13h.

6 août : ARVERT salle des fêtes 8h30-13h.

27 août : SAUJON La Salicorne 8h-12h30.

20 août : COZES 15h Logis de Sorlut.

Grâce à Nav&Co, navigation rime avec bonne information !

Plaisancier, pêcheur ou amateur de sports nautiques, en téléchargeant l'application mobile gratuite Nav&Co, il est désormais possible d'accéder aux informations incontournables concernant la réglementation maritime, le balisage ou la biodiversité environnante en fonction de sa géolocalisation. Grâce à la collaboration de l'Office Français de la Biodiversité, de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture et du service hydrographique et océanographique de la marine (Shom), trois modes sont possibles : navigation (balisage, réglementation), découverte (zones d'intérêt écologique) et carnet (enregistrement des tracés). Le service environnement de la CARA a participé à l'alimentation de points « découverte » en partenariat avec le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis.



Résultats du programme rapaces

Dans le n°48 du Cara'mag, nous vous présentons le déroulé d'un programme d'actualisation des connaissances des rapaces diurnes nichant sur le site Natura 2000 « Marais et falaises des coteaux de Gironde » animé par la CARA, s'étendant de Royan jusqu'à Saint-Bonnet-sur-Gironde (Communauté des communes de la Haute-Saintonge) et également sur les marais voisins du Blayais, côté département de la Gironde. Cofinancé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et la CARA, ce travail réalisé par l'institut de recherche BioSphère Environnement a permis la collecte de 3 744 observations de treize espèces de rapaces en deux ans !

et des marais périphériques est essentiel pour offrir à cette espèce des habitats de reproduction et d'importantes ressources alimentaires.



Cette étude met en particulier en avant l'importance du maintien des grands boisements humides qu'affectionnent particulièrement les 147 couples de Milans noirs dénombrés dans les marais charentais des bords de Gironde. Les zones boisées du marais de Pousseau (Royan) et celles s'étendant de Barzan à Saint-Thomas-de-Conac sont les plus prisées. Le bon état de ces milieux

Les haies et bosquets présentent aussi un fort intérêt, en particulier en accueillant l'Elanion blanc, petit rapace qui s'installe depuis quelques années avec des effectifs de plus en plus importants chaque année dans les marais de Gironde. L'espèce est en particulier bien distribuée dans les marais de Talmont-sur-Gironde / Meschers-sur-Gironde ainsi que de Floirac jusqu'à Saint-Thomas-

de-Conac. Attendre la fin de l'été pour l'entretien de ces habitats est essentiel pour la conservation de cette espèce et de nombreux autres oiseaux.

Pour en savoir davantage sur les résultats de cette étude, le rapport complet est disponible en scannant le QR code ci-contre ou sur le site www.biosphere-environnement.com.



Une nouvelle source d'information



Afin de renforcer notre partage d'informations et d'actualités sur la vie des sites Natura 2000 animés par la CARA, une page facebook dédiée a été créée « Natura 2000 Presqu'île d'Arvert - Marais de Gironde ».

L'eau, on l'aime, on la préserve

Lancée en 2023 et primée au niveau national*, la campagne de mobilisation pour économiser l'eau revient avec encore plus d'ambition ! Portée par Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maritime, coconstruite avec les collectivités et les acteurs du tourisme, elle invite aux changements de comportements pour préserver la ressource en eau potable du département. La campagne 2024 est plus proche du terrain avec des kits personnalisables spécifiques mis à la disposition des collectivités, des hébergeurs collectifs et particuliers, des partenaires institutionnels...

Le message clé ? Nous avons les cartes en main pour faire d'importantes économies d'eau. « *Si chacun s'y met, nous pouvons éviter les restrictions* », indique Christophe Sueur, le président d'Eau 17. Pour réduire sa consommation d'eau et éviter le gaspillage, rendez-vous sur www.eau17.fr.

*Lauréate des trophées économies d'eau délivrés, prix décerné par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et l'Association des maires de France.

Vous êtes un hébergeur professionnel ou particulier ? vous pouvez télécharger les outils de communication créés par Eau 17 pour les installer dans vos hébergements.



L'eau pour boire, c'est sans modération !

Seulement 1% de l'eau que nous consommons est utilisée pour boire.

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus surveillé et contrôlé en France.

Un goût de chlore ?
Remplissez une carafe ou une gourde, il aura disparu au bout d'une heure !

- 42 ! litres



3 minutes chrono, en coupant l'eau pendant que vous vous lavez. Vous économiserez 42 litres par douche.

- 7 ! litres



Utilisez un verre pour vous brosser les dents au lieu de boire au robinet. Vous économiserez 3,5 litres d'eau par brossage, soit 7 litres par jour.

- 25 ! litres



Utilisez une baignoire d'eau douce sur plusieurs jours pour rincer combinaison, seau de plage, maillots... Vous économiserez 25 litres en moyenne par personne, sur une semaine.

- 17,5 ! litres



Utilisez le lave-vaisselle plein et en mode éco. Vous économiserez 17,5 litres en moyenne par personne, et par jour.

Vous et l'eau, le compte est bon ?

Faites le test sur Eau17.fr !



GROUPE DE LA MAJORITÉ

UN AMBITIEUX PLAN D'INVESTISSEMENTS POUR PRÉPARER l'avenir

Les élus communautaires ont adopté le 12 avril un ambitieux plan pluriannuel d'investissement (PPI), destiné à poursuivre notre action en faveur du développement économique local, de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de l'équipement des communes. Émanation du programme politique, ce document opérationnel est également un outil de prospective permettant de présenter à tous les habitants du territoire de la CARA la communauté que nous souhaitons réinventer à l'horizon 2031. Pour élaborer ce PPI, il a fallu identifier les projets, estimer leurs coûts d'investissement et leur phasage dans le temps. Ce travail de sélection et de hiérarchisation a abouti à une importante programmation de 149,3 millions d'euros sur huit ans (2024-20231), donnant à voir les projets d'aménagement ainsi que les nouvelles politiques publiques pour la durée de ce mandat, en lien avec le mandat suivant.

Les investissements projetés portent sur le plan piscines (réhabilitation de la piscine de Saujon et création de nouveaux équipements à Royan, Cozes et Étaules) ; la création d'une Maison des entreprises, d'un nouveau centre technique communautaire, d'une gendarmerie à Cozes, d'un campus sur la filière équine, d'un hôtel d'entreprises à l'aérodrome de Royan-Méditerranée et d'un relais petite enfance sur le secteur nord du territoire. Ce PPI

prévoit également des moyens pour l'aide à la production de logements sociaux, le programme d'intérêt général 'Cara Rénov', la poursuite des aménagements cyclables et des circuits de randonnée, la réhabilitation des bureaux d'information touristique, des zones d'activités économiques et de la criée du port de Royan. Il consacre des fonds pour les aides économiques versées aux entreprises, pour soutenir les projets des communes et aider les particuliers à accéder à la propriété.

Afin de mettre en adéquation les moyens financiers indispensables à la concrétisation de ce programme d'investissements, les élus ont opté en majorité pour un scénario d'évolution des taux d'imposition de 60% qui va impacter essentiellement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Devant la nécessité de faire des choix dans le programme d'investissement, l'assemblée communautaire a enfin acté le renoncement à la construction du nouveau siège social de la CARA. Les efforts sont poursuivis sur le logement, les mobilités, la santé, les services, l'environnement et la qualité de vie.

VINCENT BARRAUD
Président de la CARA

.....

GROUPE ROYAN À GAUCHE

POUR UNE PROFONDE RÉFORME DE LA FISCALITÉ

Confronté à l'inflation et à la non revalorisation des dotations de l'État en fonction de celle-ci, le conseil communautaire a voté une augmentation des taux des impôts locaux, afin de financer le plan d'investissements de la CARA (plan piscines, logements sociaux...). Pour notre part, nous avons considéré que cette augmentation aurait pu être plus modérée et, qu'au lieu de reposer sur les seuls ménages, elle aurait pu concerner également les entreprises (CFE).

Plus globalement, la question qui se pose est celle des ressources de l'État et des collectivités et donc celle de la fiscalité. Le dogme de la baisse des prélèvements obligatoires, cher aux libéraux, pose la question de la société dans laquelle nous voulons vivre : prise en charge collective des besoins sociaux ou chacun pour soi ? Investissements publics utiles à tous ou liberté pour le capital de choisir les plus rentables ?... En quelques décennies, les politiques libérales ont réduit l'impôt sur les sociétés de 50% à 25% des bénéfices, le taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu de 65% à 45%, l'impôt sur la fortune à zéro, privant ainsi l'État et les collectivités de ressources. Par contre, pas un mot sur le poids de la TVA, l'impôt le plus injuste et le plus pénalisant pour les

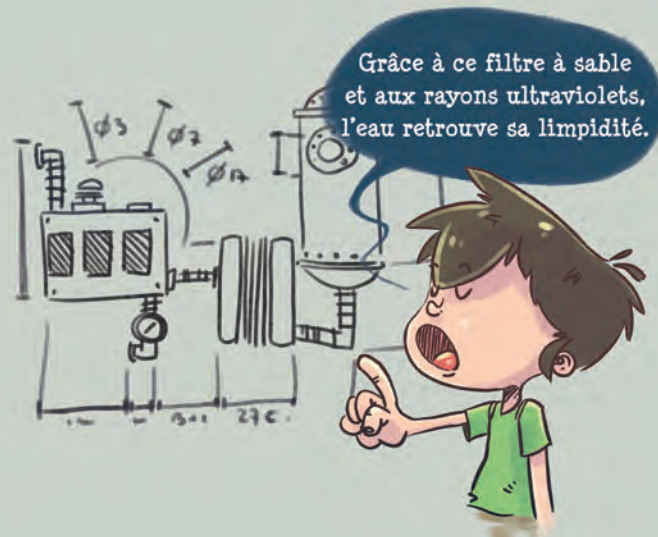
milieux populaires. C'est donc d'une profonde réforme de la fiscalité que notre pays a besoin. Avec une réduction des impôts indirects, un impôt sur le revenu plus progressif (quinze tranches), le rétablissement de l'impôt sur la fortune, un nouvel impôt sur les sociétés favorisant l'investissement et l'emploi...

Un impôt sur le capital des entreprises (sorte de nouvelle taxe professionnelle), calculé sur la valeur de leurs bâtiments, de leurs équipements et de leurs actifs financiers (actions et obligations) pourrait alimenter les budgets locaux. La fiscalité locale des personnes devrait s'appuyer sur une remise à plat totale des bases d'imposition (valeur locative foncière) et une refonte des taux appliqués par les collectivités locales. Celles-ci devraient pouvoir accéder à des crédits à taux zéro (voire inférieur) pour financer leurs investissements.

Au final, pas moins mais mieux d'impôts pour répondre aux besoins.

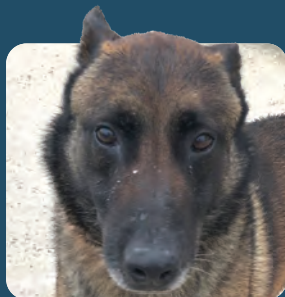
Jacques GUIARD
Conseiller communautaire
royanagauche.2020@gmail.com

Faux raccord



Pioui Pioui / Manech

Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



Dragon
mâle | Malinois
6 ans



Malone
mâle | x Setter
8 ans

&

Princesse
femelle | X Epagneule
8 ans



Nox
mâle | Berger allemand x Husk
9 ans

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.
Ouvvert mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 14 heures à 17 heures.

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan 2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45

Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas Cara'mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : communication@agglo-royan.fr / 05 46 22 19 74.

LA REMONTÉE DE LA SEUDRE

31 AOUT & 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

EN RANDO NAUTIQUE / EN KAYAK / À PIED / À VÉLO

INFORMATIONS
05 46 08 21 00 - WWW.ROYANATLANTIQUE.FR/RS - - RÉSERVATION EN LIGNE - PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

MORNAC-SUR-SEUDRE - ARVERT - CHAILLEVETTE - MARENNES - L'ÉOUILLE-SUR-SEUDRE

Jeudis Musicaux

Du 6 juin au 19 sept. 2024

36^e édition

ROYAN ATLANTIQUE

Informations
www.agglo-royan.fr

Tarif : 16€
Gratuit pour les - de 16 ans
Uniquement en prévente

La Solitaire du FIGARO PAPREC

2024 - 55^e ÉDITION
DU 4 AU 8 SEPTEMBRE
ROYAN

ICI NAISSENT LES LÉGENDES
ROUEN · GIJÓN · ROYAN · LA TURBALLE

4^{ÈME ÉDITION}

TOUR DE LA CHARENTE-MARITIME À LA VOILE

5 AU 9 JUILLET 2024

ROYAN

5 JUILLET 2024
CAPITAINE DU PORT

Suivez cet événement unique et participez aux animations terrestres et nautiques gratuites

TOUR DE LA CHARENTE-MARITIME À LA VOILE

CDV FF Voile - Charente Maritime

charente-maritime.fr